



**HAL**  
open science

## Céramiques gauloises et gallo-romaines de Roanne (Loire)

Jean Cabotse, Robert Périchon

► **To cite this version:**

Jean Cabotse, Robert Périchon. Céramiques gauloises et gallo-romaines de Roanne (Loire). *Galia - Fouilles et monuments archéologiques en France métropolitaine*, 1966, 24 (1), pp.29-75. 10.3406/galia.1966.2437 . hal-01934390

**HAL Id: hal-01934390**

**<https://hal.science/hal-01934390>**

Submitted on 26 Feb 2020

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

# CÉRAMIQUES GAULOISES ET GALLO-ROMAINES DE ROANNE (LOIRE)

par J. CABOTSE et R. PÉRICHON

[La ville de Roanne, l'antique *Rodumna*, pose de véritables énigmes à l'archéologue. Les vestiges architecturaux gaulois et gallo-romains y sont rares et modestes. On n'a recueilli à Roanne qu'un seul document épigraphique. Pourtant, ce fut pendant un certain temps un site important, car le sous-sol des vieux quartiers regorge de morceaux de céramique qu'on peut dater des siècles avoisinant le début de l'ère chrétienne. On trouve des vases et des coupes qui proviennent d'Italie et des ateliers de la Gaule méridionale, des poteries de fabrication locale, des terres cuites sigillées et surtout de ces vases peints, si nombreux dans la région. On est en droit de se demander quel a été le rôle de *Rodumna* et dans quelles limites chronologiques l'activité de la ville s'est déployée. Il semble, en effet, qu'il y ait une décadence à la fin du 1<sup>er</sup> siècle. C'est à ces questions que tentent de répondre, en reprenant et en multipliant les études inaugurées par Joseph Déchelette, les membres du Groupe de recherches archéologiques de Roanne. Ils ont profité des possibilités offertes par l'ouverture de chantiers de construction et de travaux d'urbanisme pour recueillir des quantités de tessons et d'autres objets. Ils ont ensuite procédé à une étude scientifique du matériel dans le local aménagé en laboratoire, situé dans les caves du Musée. Une des plus importantes de ces trouvailles est celle faite sur le terrain où devait s'élever le nouvel Hôtel des Postes. Là, deux des animateurs du Groupe, MM. Robert Périchon et Jean Cabotse, ont pu opérer des sondages, amasser le matériel archéologique qu'ils ont ensuite étudié patiemment avec une grande rigueur scientifique. C'est le résultat de leur travail qu'ils présentent ici. On doit admirer les qualités de méthode dont ils font preuve, le soin dans l'illustration, la variété des comparaisons. Leurs conclusions sagaces et prudentes apportent du nouveau et nous rapprochent de la solution de ce problème roannais, que nous évoquions plus haut.

Adrien BRUHL,

*Directeur de la Circonscription des Antiquités historiques de la région de Lyon.*]

L'étude du site de la Nouvelle Poste de Roanne porte essentiellement sur les trouvailles faites lors du creusement des fondations de cet édifice. En 1959, l'administration des P.T.T. décidait la construction d'un Hôtel des Postes à l'emplacement d'un groupe de bâtiments situés place Georges-Clémenceau, face au Palais de Justice. Ce projet présentait un intérêt certain pour l'archéologie locale car, de par sa situation, le chantier allait se trouver dans une zone dont le sous-sol renferme de nombreux vestiges du passé ; certains étaient apparus, au cours des temps, à l'occasion de découvertes plus ou moins fortuites.

L'ampleur de ce chantier et les moyens mécaniques mis en œuvre permirent une vue d'ensemble très étendue du sous-sol de ce quartier ainsi que le sauvetage d'un important matériel archéologique.

Placé dans le quadrilatère formé<sup>1</sup> par les rues Alexandre-Roche, des Fossés, d'Harcourt et des Thermes romains, ce chantier se trouve situé à une centaine de mètres au nord de la place du Château, cette dernière représentant le centre de l'enceinte médiévale de Roanne, délimitée de ce côté par la rue des Fossés qui marque l'emplacement des anciennes douves de la ville fortifiée. La rue des Thermes romains doit son nom aux restes d'un édifice gallo-romain situé à proximité et baptisé « thermes ». Au nord de ces « Thermes » s'étend le quartier de la Livatte, dont le sous-sol a fourni de tout temps de nombreux vestiges gaulois et gallo-romains.



1. Plan de situation des fouilles de la Nouvelle Poste à Roanne. 1, chantier « Roanne-Cadore » ; 2, emplacement des « Thermes » ; 3, Institution Saint-Joseph ; 4, trouvailles de Baticoop-Fonquentin ; 5, caserne Werlé. — [Le nord-est à droite de la figure.]

poterie ne les accompagnait ; il y avait seulement quelques fragments de *legulae*<sup>7</sup>. — Un sondage effectué à la limite nord-ouest de la Nouvelle Poste<sup>8</sup> fait apparaître, à environ 1 mètre de profondeur, une couche importante de *legulae* au-dessous de laquelle, sur une épaisseur de 20 cm, se trouvent de nombreux ossements d'animaux et des tessons de céramique, ces derniers, de facture très proche de ceux de la Nouvelle Poste. Ce sondage a fourni aussi des morceaux d'enduit peint. (Fig. 1, n° 2).

Le secteur dont la Nouvelle Poste représente le centre a livré, sur un rayon de quelques centaines de mètres, les vestiges suivants<sup>2</sup> :

a) Côté sud : les trouvailles de la place du Château consistent principalement en de nombreux sarcophages dont la pierre porte rarement un décor<sup>3</sup> ; il y avait aussi des pans de mur qui formaient l'enceinte d'un *ustrinum*<sup>4</sup>. En maints endroits furent découvertes de la céramique, des *legulae* et des monnaies (de César à Charlemagne). Un chantier de fouilles<sup>5</sup> actuellement ouvert dans la cour de l'École de Musique livre un matériel homogène de l'époque Claude-Néron. (Fig. 1, n° 1). Plus au sud, vers la rue Benoit-Malon, s'étend la nécropole décrite par Joseph Déchelette<sup>6</sup>.

b) Côté ouest : trois rangées superposées de sarcophages de pierre munis de leur couvercle, le rang inférieur de ces sarcophages étant encastéré sous la muraille du château. Aucune arme ou

(1) Parcelles 3325 à 3337 de la section D du cadastre de Roanne.

(2) Le relevé des trouvailles anciennes nous a été facilité par le travail de M. L. GRELAU D, *Les trouvailles anciennes faites à Roanne*, dans le *Bulletin du Groupe de recherches archéologiques de Roanne*, octobre 1961.

(3) LAPIERRE, *La bale polytrophe*, 1824.

(4) FRANÇOIS DÉCHELETTE, *Un cimetière gallo-romain et du Haut-Moyen-Age à Roanne (Loire)*, dans la *Revue archéologique de l'Est et du Centre-Est*, III, 1952, p. 202 et suiv.

(5) Chantier de Roanne-Cadore, actuellement fouillé par le Groupe de recherches archéologiques de Roanne (G.R.A.R.).

(6) J. DÉCHELETTE, *La nécropole gallo-romaine de Roanne*, dans le *Bulletin de la Diana*, XIII, 1904.

(7) Découvertes faites en 1862 lors de la construction de la partie occidentale de la place du Château. Cf. COSTE, *Essai sur l'histoire de Roanne*, 1871.

(8) J. CABOTSE, *Le sondage dit « des thermes romains »*, dans le *Bulletin du Groupe de recherches archéologiques de Roanne*, 1961.



2. Vue de la coupe est.

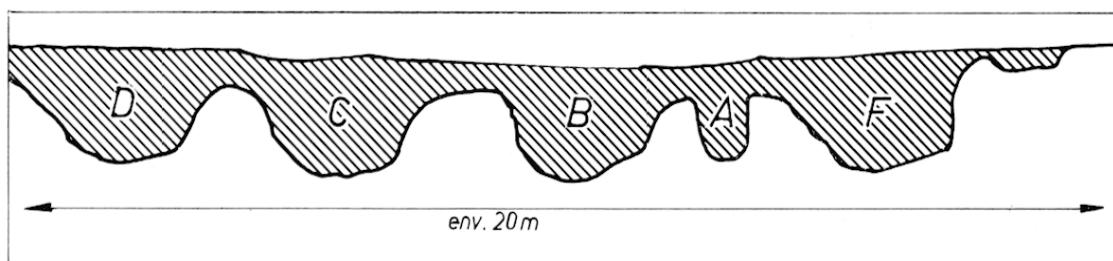


3. Vue de la coupe ouest.



c) Côté est : la place du Palais de Justice ainsi que la route de Charlieu jusqu'à hauteur de l'hôpital ont fourni un grand nombre d'amphores<sup>9</sup>, lors de divers travaux de terrassement effectués en 1961 et 1962. Plus à l'est, la construction d'immeubles a provoqué la découverte d'un puits dont le curage permit la récupération<sup>10</sup> d'un matériel comprenant de nombreux tessons d'amphores, de céramique commune et de sigillée du 1<sup>er</sup> au 11<sup>e</sup> siècle. (Fig. 1, n<sup>o</sup> 4).

d) Côté nord : c'est en direction du nord qu'apparaît la zone archéologique la plus dense et, à la lumière des données actuelles, il semble que ce soit dans cette zone qu'il faille situer le centre de l'agglomération gauloise et gallo-romaine. Immédiatement à la suite du chantier, outre les vestiges de construction gallo-romaine dont la destination controversée<sup>11</sup> nous oblige à lui conserver l'appellation de « thermes », le sous-sol, à une faible profondeur, est riche en vestiges céramiques du début de l'ère chrétienne. Des travaux effectués à la caserne Werlé<sup>12</sup> révélèrent l'existence d'un four de potier et mirent au jour un tronçon de voie romaine. Le secteur le plus riche est sans conteste celui de la Livatte où divers travaux<sup>13</sup> firent apparaître des vestiges de *villa* ainsi que des mosaïques. Un sondage effectué dans une propriété privée<sup>14</sup> a fourni, entre autres objets, de la sigillée lédozienne ainsi que des monnaies du 11<sup>e</sup> siècle. Actuellement, un chantier en cours d'étude, établi sur les terrains de l'Institution St-Joseph<sup>15</sup>, met en évidence une continuité d'habitat depuis la période de l'Indépendance jusqu'au 11<sup>e</sup> siècle. (Fig. 1, n<sup>os</sup> 3 et 5).



4. Aspect des poches sur la coupe ouest (fig. 2).

Les travaux de terrassement nécessaires à l'édification du Nouvel Hôtel des postes conduisirent les entrepreneurs à creuser le sol, sur une profondeur de plusieurs mètres, sur toute la surface des futurs bâtiments, ce qui représente quelques 10 000 mètres cubes de déblais (fig. 2 et 3). Ce quartier de Roanne se caractérisant par une continuité d'habitat constante, une certaine surface du sous-sol se trouvait remaniée par des implantations anciennes et la présence de caves sur une partie du chantier nous a obligés à rechercher les endroits vierges de constructions. Les coupes effectuées dans ces surfaces ont mis en évidence non pas une couche archéologique régulière mais une succession de dépôts se présentant sous forme de poches. Ces poches, creusées à même le sable, contenaient, intimement mélangés, des tessons de céramique et des ossements d'animaux, le tout mêlé à une terre de couleur sombre.

(9) Matériel déposé dans les locaux du G.R.A.R., au Musée Joseph Déchelette ; étude en cours.

(10) L. GRELAUD, *Les trouvailles de Balicooop-Fontquentin*, non publiées.

(11) J. DÉCHELETTE, *op. cit.*, note 6.

(12) A. BERNARD, *Description du pays des Séguisaves*, 1858 ; A. COSTE, *op. cit.*, note 7.

(13) Le matériel recueilli au cours de ces travaux est exposé au Musée Joseph Déchelette, à Roanne.

(14) Sondage effectué par L. Grelaud dans la propriété de M. Lauxérois en 1961.

(15) Chantier dirigé par M. l'abbé Besson.

L'idée selon laquelle ces poches seraient les vestiges de fonds de cabanes<sup>16</sup> n'a pu être démontrée de manière affirmative mais leur profusion (fig. 4), dans un secteur<sup>17</sup> où les vestiges d'habitations sont rares, semble militer en faveur de cette hypothèse. Le seul vestige d'habitation découvert au cours de ces fouilles fut un angle de construction en pierres maçonnes, à l'intérieur duquel subsistait encore un dallage composé de chaux et de débris de céramiques<sup>18</sup>.

### I. — LA CÉRAMIQUE SIGILLÉE

Les conditions difficiles dans lesquelles ce matériel archéologique a été recueilli n'ont guère facilité les relevés stratigraphiques. Le présent travail souffre de cette insuffisance. Cependant, quelques observations fragmentaires permettent de compléter utilement les éléments de datation que nous offre le lot de céramiques sigillées livré par ce site.

Une étude sommaire<sup>19</sup> faisait apparaître un pourcentage relativement élevé de céramiques d'origine italique ainsi qu'une certaine quantité d'éléments provenant du Sud de la Gaule. Quelques fragments en provenance de la Gaule centrale avaient été également observés. Une statistique établie en nombre de vases nous donne, selon les origines, les pourcentages suivants :

Céramique italique :	65,4 %
Céramique du Sud de la Gaule :	25,0 %
Céramique du Centre de la Gaule :	9,6 %

Le tableau ci-dessous précise cette statistique en indiquant la quantité de vases par formes. Dans un certain nombre de cas, il ne s'agit que de fragments ; les dimensions en sont cependant suffisantes pour se prêter à une détermination sûre. Sauf pour les fragments originaires du Centre de la Gaule, dont nous savons qu'ils ont été recueillis à des niveaux proches de la surface du sol et hors des poches que nous avons décrites<sup>20</sup>, l'ensemble provient de la série des poches A, B, C, D, E et F, ainsi que de l'égout de la rue d'Harcourt<sup>21</sup>. Certains fragments ont été recueillis dans différentes décharges qui recevaient la terre évacuée du site.

[16] E. MAJOR, *Gallische Ansiedelung mit Gräberfeld bei Basel*, 1940, p. 9 à 14.

[17] Le chantier de Roanne-Cadore (cf. note 5) présente les mêmes particularités.

[18] Semblable au dallage de la *villa rustica* de Poppidum de Jouvrec. Cf. R. PÉRICHOX, *Fouilles récentes sur Poppidum de Jouvrec (1958)*, dans le *Bulletin de la Diana*, XXXV, 1958.

[19] R. PÉRICHOX, *La céramique sigillée découverte à Roanne lors de la construction du nouvel hôtel des Postes en 1959*, dans le *Bulletin des Groupes de recherches archéologiques du département de la Loire*, 1962, n° 1.

[20] Le fragment n° 2017 de notre inventaire [fig. 8, n° 3] a été recueilli dans la grande coupe longeant la rue Alexandre-Roche [fig. ...], à 0,20 m environ au-dessous du niveau actuel de cette rue.

[21] L'assiette n° 2037 de notre inventaire [fig. 7, n° 2] provient du creusement de cet égout.

## LA CÉRAMIQUE SIGILLÉE DE LA NOUVELLE POSTE

FORMES	ITALIQUE	SUD DE LA GAULE	CENTRE DE LA GAULE
Tasse ornée de forme indéterminée.....	1		
Gobelet d'ACO.....	2		
Forme 16 Dragendorff.....	2		
— 17 — .....	4		
— 5 Ritterling.....	8	3	
— 18 Dragendorff.....		2	
— 20 — .....	5		
— 25 — .....	2	2	
— 29 — .....		3	
— 35/36 — .....		1	
— 37 — .....			4
— 46 — .....	1		
Divers, plus estampilles sur fragments.....	7	4	1
TOTAL.....	32	15	5
%.....	61,5	28,9	9,6

## A. CÉRAMIQUE ITALIQUE

1. *Vases ornés*. — Un seul fragment orné, fabriqué au moule, est d'origine italique : une tasse ansée incomplète ( fig. 5, n° 1) présentant un décor de feuilles et de glands. Le motif semble se répéter cinq fois sur le pourtour du vase. Un rang de petits motifs coniques limite en haut et en bas le motif principal. Les oves sont remplacées par des cercles concentriques. Ces deux motifs, petits cônes et cercles concentriques, se rencontrent sur d'autres vases de fabrication arrétine<sup>22</sup>. Deux lettres d'une signature en relief sont visibles<sup>23</sup>.

La hauteur de ce vase est de 0,07 m et son diamètre de 0,08 m environ. Le départ de l'anse est visible et quelques fragments nous en ont été conservés. La coloration, comme celle des vases que nous décrivons ci-après, est d'un rouge orangé ; les pâtes sont rosées mais claires.

2. *La céramique d'Aco*. — Jusqu'à ce jour, la céramique du potier ACO n'était pas représentée à Roanne. Deux fragments appartenant aux productions prêtées à ce potier ont été découverts. Le fragment n° 2 (fig. 5, n° 2) est de pâte rougeâtre. Son ornementation est composée d'une guirlande foliacée disposée horizontalement et orientée à droite. Au dessous est un semis de petites aspérités triangulaires, la pointe en bas, disposée en quinconce par zones horizontales très rapprochées.

(22) DRAGENDORFF, *Terra sigillata*, dans *Bonner Jahrbücher*, XCVI-XCVII, 1895, pl. V, n° 44.

(23) Il semble possible de lire TH, liés. Il s'agit peut-être de l'estampille en relief de XANTHVS.

Le fragment n° 3 (fig. 5, n° 3) est en pâte jaune. Le seul décor visible est un semis de petites aspérités disposées en quinconce. Ces aspérités sont plus grossières que celles représentées sur le vase précédent.

3. *Les formes lisses.* — Les produits lisses italiques sont plus abondants que les produits ornés. Nous disposons en particulier de toute une série de plats ainsi que de nombreuses coupes coniques ou hémisphériques.

*Coupes* (fig. 5) :

N° 4 : coupe à panse arrondie. Le col semble prolonger la courbure de la panse. Il est orné de stries à peu près verticales et possède, pour servir d'anse, un petit colombin appliqué sur la paroi et terminé par des volutes. Il s'agit d'une forme 25 de Dragendorff. On comparera cette coupe à celles présentées par Ohlenroth<sup>24</sup> et P. Karnitsche<sup>25</sup>. La hauteur du vase est de 0,064 m et son diamètre maximum de 0,154 m. Le vernis est brillant.

N° 5 : fragment de coupe, variante de la forme 24/25 de Dragendorff. Le col, orné de stries, est vertical et n'est pas situé dans le prolongement de la courbe de la panse.

N° 6 : fond de coupe portant l'estampille C. TIGRANI<sup>26</sup>. Peut être une forme 24/25 de Dragendorff.

*Coupes coniques* (fig. 6) :

N° 1 : c'est pratiquement le seul vase rencontré intact sur ce site. Cette petite coupe, de type Ritterling 5<sup>27</sup>, porte l'estampille GELI<sup>28</sup> apposée sur le fond interne du vase et présente, ainsi que les fragments n°s 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, un col très mouluré, dont la partie supérieure est ornée de fines stries. La hauteur de la coupe n° 1 est de 0,048 m : son diamètre au col, de 0,090 m. Les autres fragments décrits sur la même planche semblent de dimensions un peu plus importantes mais leur fragmentation ne permet pas de donner des chiffres précis.

N°s 9 et 10 : il s'agit d'un autre type de coupe, à col et rebord peu moulurés. Seule une rainure horizontale orne l'extérieur du récipient. La paroi interne est également ornée d'une rainure. Ces vases sont des variantes de la forme 36 de Dragendorff. Il semble que nous soyons en présence du type 7a de Loeschke<sup>29</sup>.

*Plats et assiettes* (fig. 7-8) :

Fig. 7, n° 1 : fragment de vase plat, variante de la forme 16 de Dragendorff. Il semble que cette pièce appartient au service I d'Arezzo<sup>30</sup>, à lèvre retombante. Son diamètre est de 0,30 m.

Fig. 7, n°s 2, 3 et 4 : ces trois fragments appartiennent au même type que le plat n° 1, avec quelques variantes cependant dans les moulures intérieures. Là également, nous nous trouvons en présence de fragments dont le diamètre est difficile à préciser.

Fig. 7, n° 5 : plat de grand diamètre à lèvre retombante. Le vernis rouge orangé et la pâte de couleur claire nous laissent supposer une origine italique. Les fouilles de Gergovie semblent avoir livré une coupe de profil identique<sup>31</sup>.

(24) OHLENROTH, *Italische Sigillata mit Auflagen aus Rätien und den römischen Germanien*, dans *Bericht der römisch-germanischen Kommission* 1934/35, p. 244, fig. 3.

(25) P. KARNITSCHKE, *Die Reliefsigillata von Ovilava* (Linz, 1959), pl. I, n°s 7 et 9.

(26) Voir p. 46.

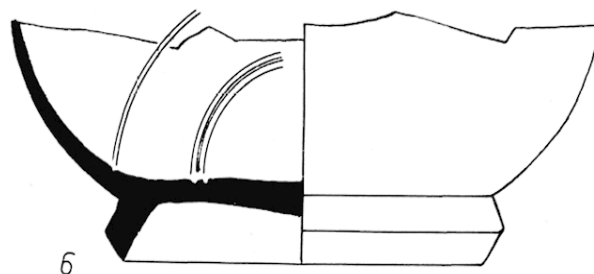
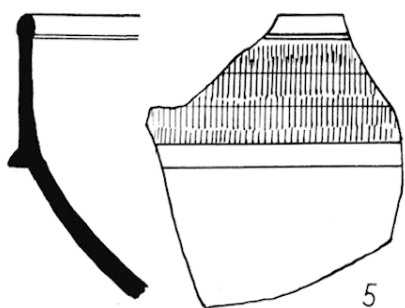
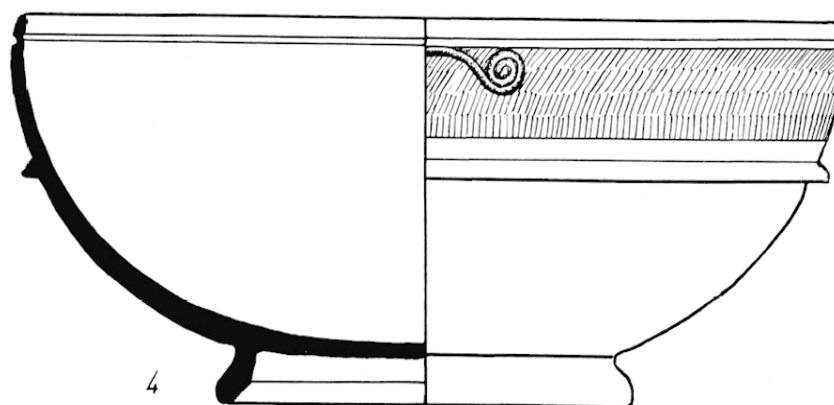
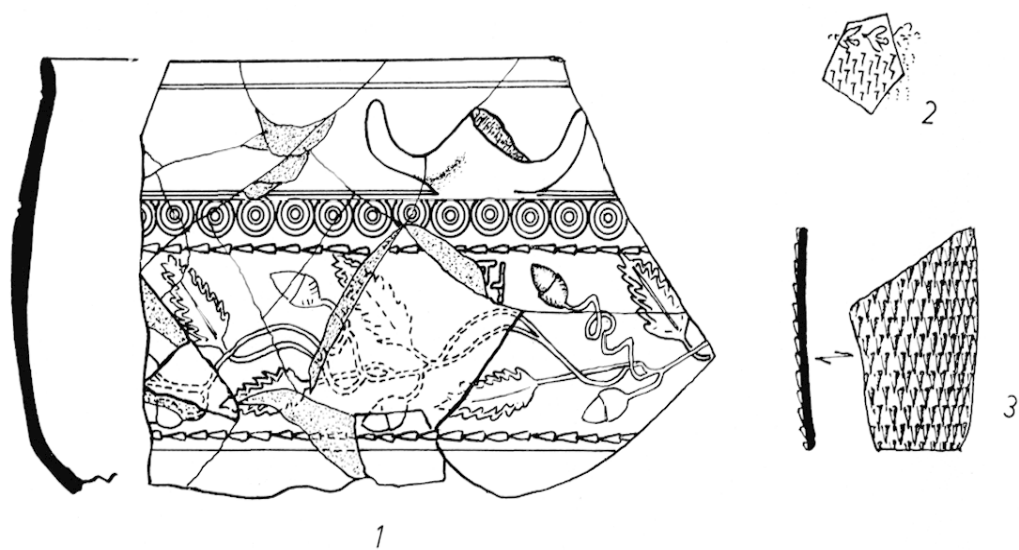
(27) F. OSWALD and T. DAVIES PRYCE, *An Introduction to the Study of Terra Sigillata*, 1920, pl. XXXVIII.

(28) Voir p. 46.

(29) LOESCHKE, *Keramische Funde in Hallern*, 1909, pl. X.

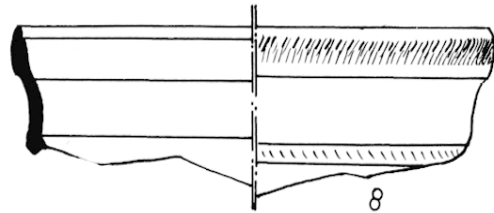
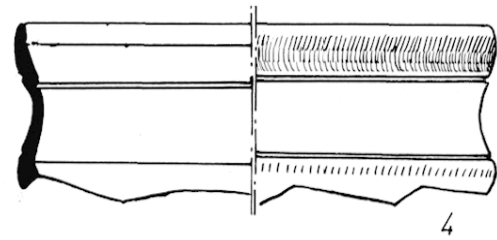
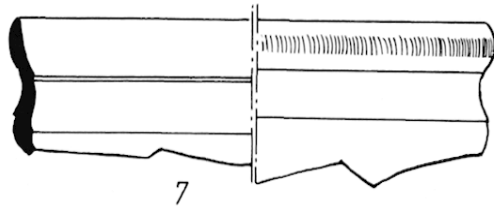
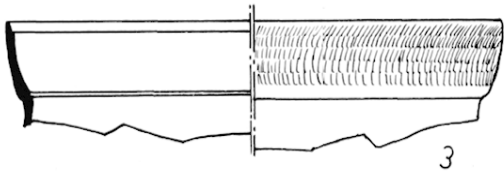
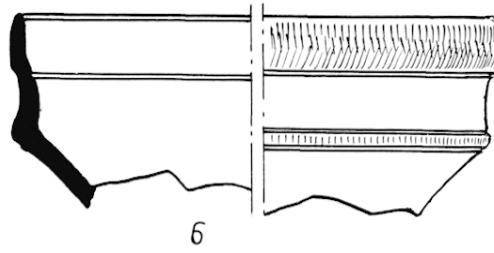
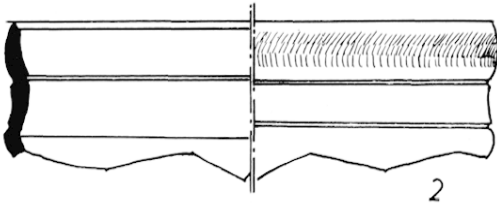
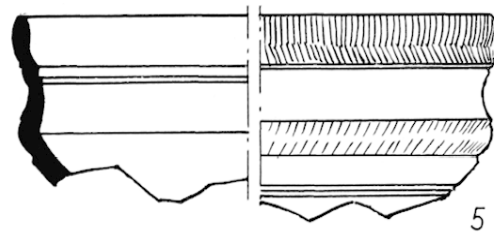
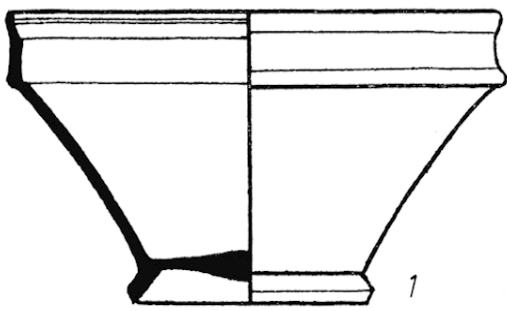
(30) LOESCHKE, *op. cit.*, n. 29, pl. I, n° 5.

(31) M. LABROUSSE, *Les fouilles de Gergovie*, dans *Gallia*, VIII, 1950 ; céramique italique, p. 20, fig. 49, 168.

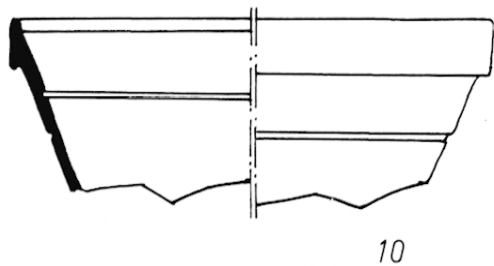
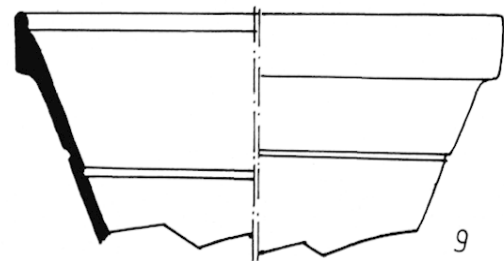


0 4cm

5. Céramique sigillée italique.



0 5cm



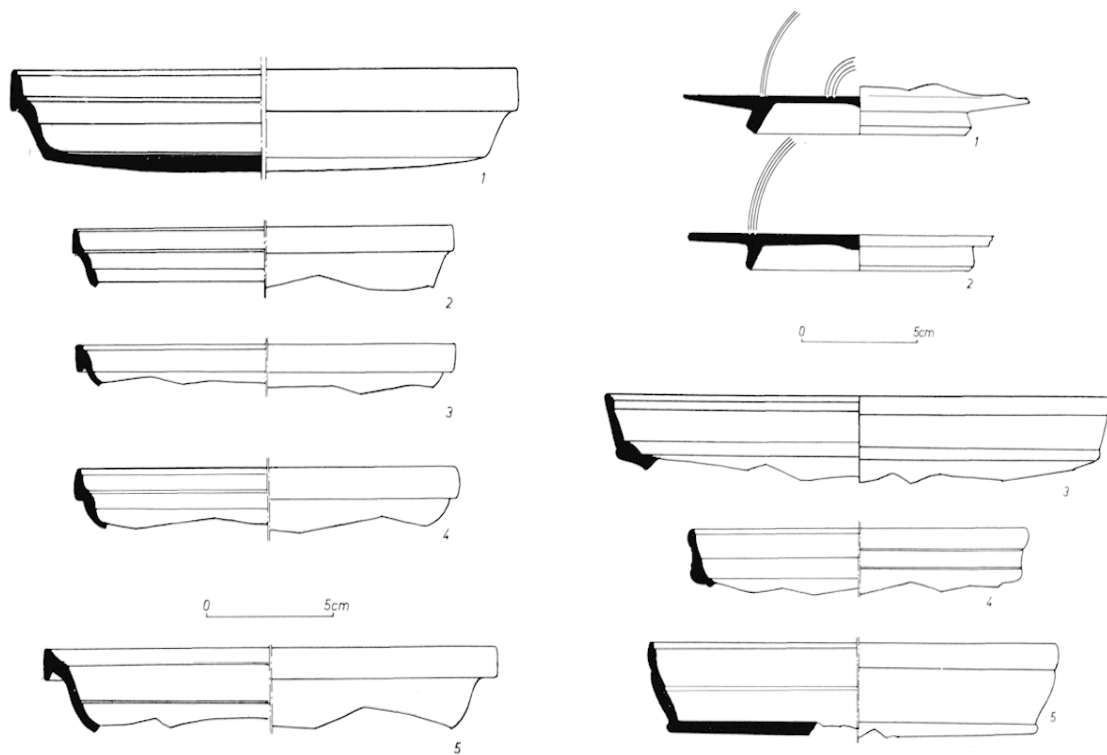
6. Céramique sigillée italique : coupes coniques.

Fig. 8, n° 1 : fond de plat ou assiette portant en son centre l'estampille DOM<sup>32</sup>. L'intérieur de ce vase est orné de deux séries de cercles concentriques.

Fig. 8, n° 2 : fond de plat ou assiette portant en son centre l'estampille L.TYRSI<sup>33</sup>. L'intérieur est orné d'une série de cercles concentriques. Aucun des fragments de rebords décrits plus haut ne se rapporte aux fonds de vases n°s 1 et 2, fig. 8.

Fig. 8, n° 3 : fragment de rebord de vase plat qui semble être une variante de la forme 17 de Dragendorff<sup>34</sup>. On peut le comparer à celui découvert à Hofheim et décrit par Ritterling<sup>35</sup>.

Fig. 8, n° 5 : fragment de plat de grand diamètre : variante de la forme 17 de Dragendorff ; Oswald et Pryce précisent cette forme dans leur *Introduction*<sup>36</sup>.



7. Céramique sigillée italique : plats.

8. Céramique sigillée italique : plats ou assiettes.

## B. CÉRAMIQUE DU SUD DE LA GAULE

### 1. Vases ornés

Formes 29 (fig. 9).

N° 1 : les sept fragments se rapportant à cette figure appartiennent à un vase de forme 29 Dragendorff et présentent une série de petits médaillons figurés, séparés par des liges portant des glands. Un rang de perles sépare les médaillons de la moulure supérieure, dont quelques cannelures seules sont visibles. Les motifs, à l'intérieur des médaillons, sont successivement : un canard

(32) Voir p. 45.

(33) Voir p. 46.

(34) OSWALD et PRYCE, *op. cit.*, n. 27, pl. XLII, n° 22.

(35) E. RITTERLING, *Das frühromische Lager bei Hofheim im Taunus*, 1913, p. 205, fig. 45, n° 11.

(36) OSWALD et PRYCE, *op. cit.*, n. 27, pl. XLII, n° 8.



lourné à gauche, un cygne tourné à gauche qui est probablement le motif n° 1003 de Déchelette<sup>37</sup> et 2258 d'Oswald<sup>38</sup>, un canard tourné à droite. Nous supposons que ces motifs étaient orientés alternativement à gauche et à droite. Cet ensemble ornaît la partie inférieure du vase et on remarque le rang de grosses perles et la moulure cannelée qui séparaient ces décors des motifs supérieurs. Moulures et perles sont, d'après Knorr, caractéristiques de ces productions sous le règne de Caligula et du début de celui de Claude<sup>39</sup>. Le motif ornant la tige des glands à l'endroit où les médaillons se touchent pourrait être le « *tendrill binding* » n° 24 d'Oswald<sup>40</sup>.

N° 2 : fragment de vase appartenant à un rebord de forme 29 Dragendorff. Ce tesson nous montre un motif en forme de fougère à feuilles dentelées ainsi qu'un chien courant à droite et poursuivant un lapin. Une fougère identique se rencontre sur un vase 29 de la collection Roach Smith<sup>41</sup>. Le chien ne semble pas figurer dans la série de motifs décrits par Oswald ou Déchelette. Un rapprochement peut cependant être tenté entre notre motif et les motifs 1968 d'Oswald<sup>42</sup> et 922 de Déchelette<sup>43</sup>. Le rebord supérieur de ce fragment est orné de trois moulures cannelées. Il semble qu'il s'agisse d'une production des ateliers rutènes, période des Flaviens.

N° 3 : deux fragments appartenant à un rebord de forme 29 de Dragendorff. Ils présentent un décor de feuilles liées par un nœud. Un rang de grosses perles sépare le décor de feuilles de la moulure cannelée qui orne le rebord du vase.

## 2. Vases lisses

*Coupes* (fig. 10).

N° 4 : coupe à panse arrondie, variante de la forme 24/25 Dragendorff. Elle diffère de la coupe italique (fig. 5, n° 4) par la forme du col qui est vertical et ne se situe pas extérieurement dans le prolongement de la courbe de la panse. Les stries qui ornent le col sont presque verticales et très régulières. La coloration de ce vase est également différente de celle de la coupe fig. 5, n° 4 : elle est d'un rouge plus sombre. La pâte est d'un rose relativement foncé. Son diamètre maximum est de 0,128 m et sa hauteur de 0,052 m.

N° 5 : fragment de coupe très dégradée. Son profil est assez semblable à celui de la pièce n° 4. Une petite moulure orne extérieurement le haut du col. La couleur de ce fragment est d'un rouge très orangé mais bien différent de la couleur des vases arrétins.

Concernant ces formes, les ateliers du Sud de la Gaule ont produit des vases de ce type en quantités considérables, en particulier pendant la période Claude-Néron et Vespasien<sup>44</sup>.

N° 1 : coupe conique portant sur son fond interne l'estampille EPIDIVS<sup>45</sup>. Il s'agit d'un vase de type Ritterling 5<sup>46</sup>. Son plus grand diamètre — au col — est de 0,109 m et sa hauteur de 0,080 m.

Nos 2-3 : fragments de coupes de même types. La coloration du vernis ainsi que celle de la pâte nous les a fait associer à la pièce ci-dessus.

(37) J. DÉCHELETTE, *Les vases ornés de la Gaule romaine*, III, 1904, p. 147.

(38) F. OSWALD, *Index of figure-types on Terra Sigillata*, 1936/37, pl. LXXXV.

(39) KNORR, *Terra Sigillata von Unter Kirchberg*, Viana, XIII, 1-2, 1929, p. 7 à 19 et DE SCHAETZEN, *La Terra Sigillata à Tongres (Belgique)*, extrait du *Bulletin archéologique liégeois*, 1955.

(40) OSWALD et PRYCE, *op. cit.*, n. 27, pl. XXXII, n° 24.

(41) H. B. WALTERS, *Catalogue of the Roman Pottery, British Museum*, 1908, p. 108, fig. 110 et pl. XXIII, n° 364.

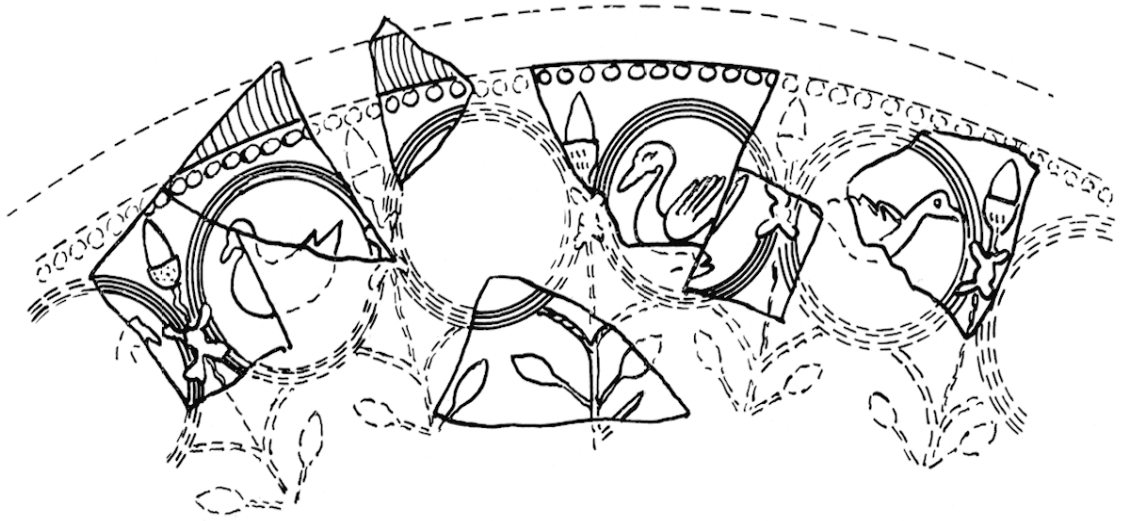
(42) OSWALD, *op. cit.*, n. 38, pl. LXXVIII.

(43) J. DÉCHELETTE, *op. cit.*, n. 37, p. 139.

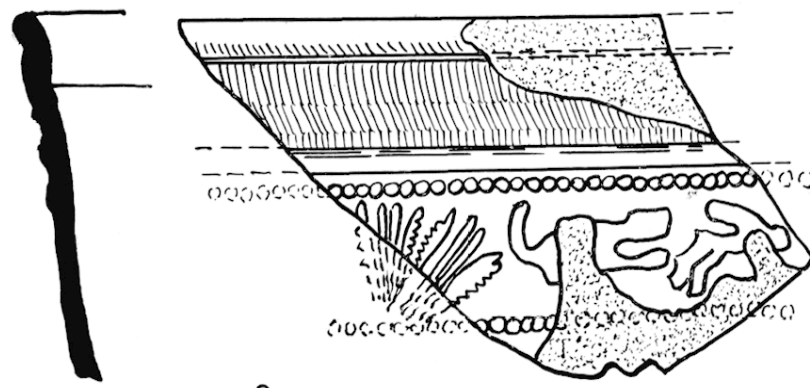
(44) OSWALD et PRYCE, *op. cit.*, n. 27, pl. XL.

(45) Voir p. 45.

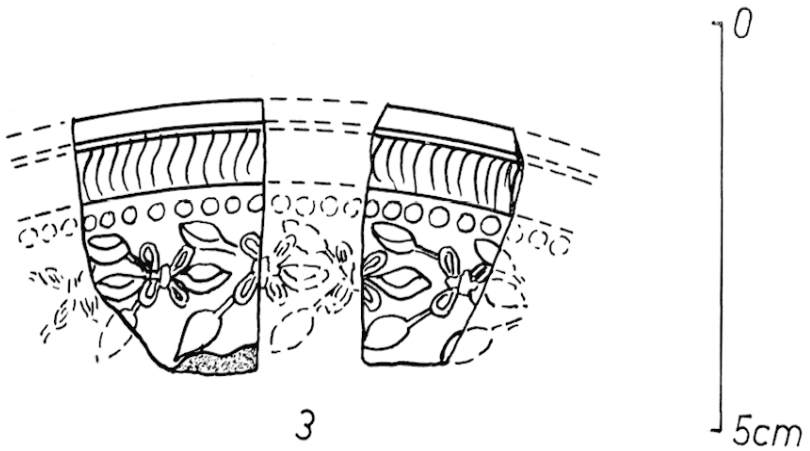
(46) OSWALD et PRYCE, *op. cit.*, n. 27, pl. XXXVIII.



1



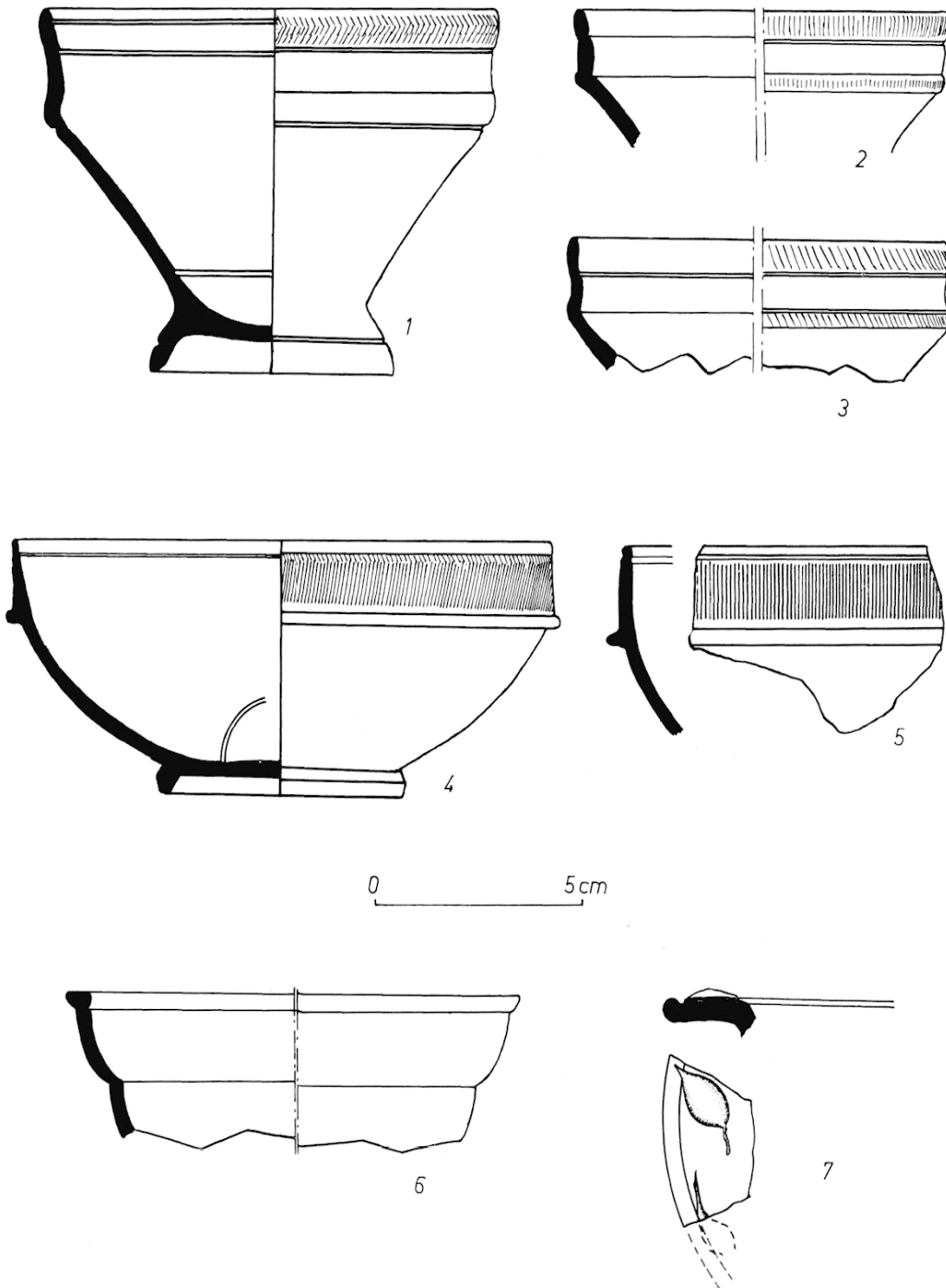
2



3

5cm

9. Céramique sigillée du Sud de la Gaule : vases ornés.



10. Céramique sigillée du Sud de la Gaule : vases lisses ou ornés à la barbotine.

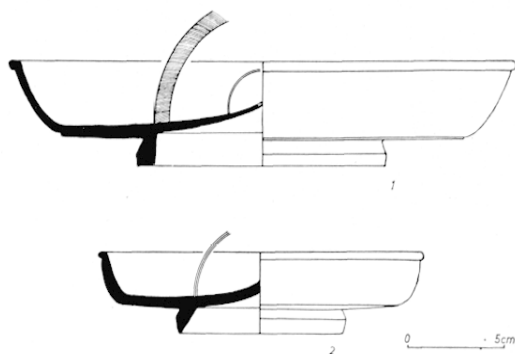
De par la coupe signée EPIDIVS, nous nous trouvons en présence de productions du Sud de la Gaule pendant la période de Claude.

N° 6 : fragment de coupe de forme Dragendorff 27. Oswald précise que l'on date cette forme de la période de Claude<sup>47</sup>.

N° 7 : fragment de forme 35/36 Dragendorff orné à la barbotine. Production du Sud de la Gaule, probablement pendant la période Claude-Néron ?

*Plats et assiettes* (fig. 11) :

N° 1 : grand plat de forme 18 Dragendorff. L'estampille COTVLO<sup>48</sup> est apposée à l'intérieur et au centre du vase. Une couronne striée orne le fond. Le plus grand diamètre de ce vase est de 0,260 m. Il provient probablement des ateliers de La Graufesenque, production de la période de Claude à Vespasien<sup>49</sup>.



11. Céramique sigillée du Sud de la Gaule : plats et assiettes.

N° 2 : petite assiette plate de forme 18 Dragendorff. Elle porte en son centre l'estampille MODEST.F<sup>50</sup>. Sur le fond extérieur, un graffiti pouvant représenter la lettre D a été tracé. Deux petits cercles concentriques ornent le fond interne. Le diamètre extérieur est de 0,128 m. Ce vase semble provenir également des ateliers de La Graufesenque, production de la période Claude-Néron<sup>51</sup>.

### C. CÉRAMIQUE DU CENTRE DE LA GAULE

1. *Vases ornés*. — Les quelques fragments recueillis et provenant des officines du Centre appartiennent exclusivement à des vases de forme 37 Dragendorff (fig. 12).

N° 1 : deux fragments appartiennent au même vase. L'un présente un décor à médaillon et demi-médaille : le médaillon est orné d'un masque barbu tourné à gauche, probablement le motif 711 de Déchelette<sup>52</sup>. Dans le demi-médaille est inscrit un vase à large panse en forme de croissant, probablement le motif 1075 bis de Déchelette<sup>53</sup>. Un motif indéterminé a été apposé sur l'extrémité du croissant formé par la panse du vase. L'autre fragment montre une ove à deux arceaux, incomplète. Le vernis est de mauvaise facture et peu brillant, dégradé par endroits. Il pourrait s'agir d'une production de Lezoux de la seconde moitié du II<sup>e</sup> siècle.

N° 2 : fragment d'un vase 37 orné de métopes. Le fragment de motif visible à gauche du tesson appartient à un Jupiter nu, assis, tenant le foudre dans la main gauche ; il s'agit du motif 4 de Déchelette<sup>54</sup>, visible sur un moule de Lezoux du musée de Rochechouart (Haute-Vienne)<sup>55</sup>. Le motif central appartient à un ornement en forme de caducée (motif 1116 de Déchelette)<sup>56</sup>, surchargé à

(47) *Ibid.*, n. 27, pl. XLIX, n° 8.

(48) Voir p. 45.

(49) OSWALD et PRYCE, *op. cit.*, n. 27, pl. XLV, n° 11.

(50) Voir p. 46.

(51) OSWALD et PRYCE, *o.c.*, n. 27, pl. XLV, nos 4-6.

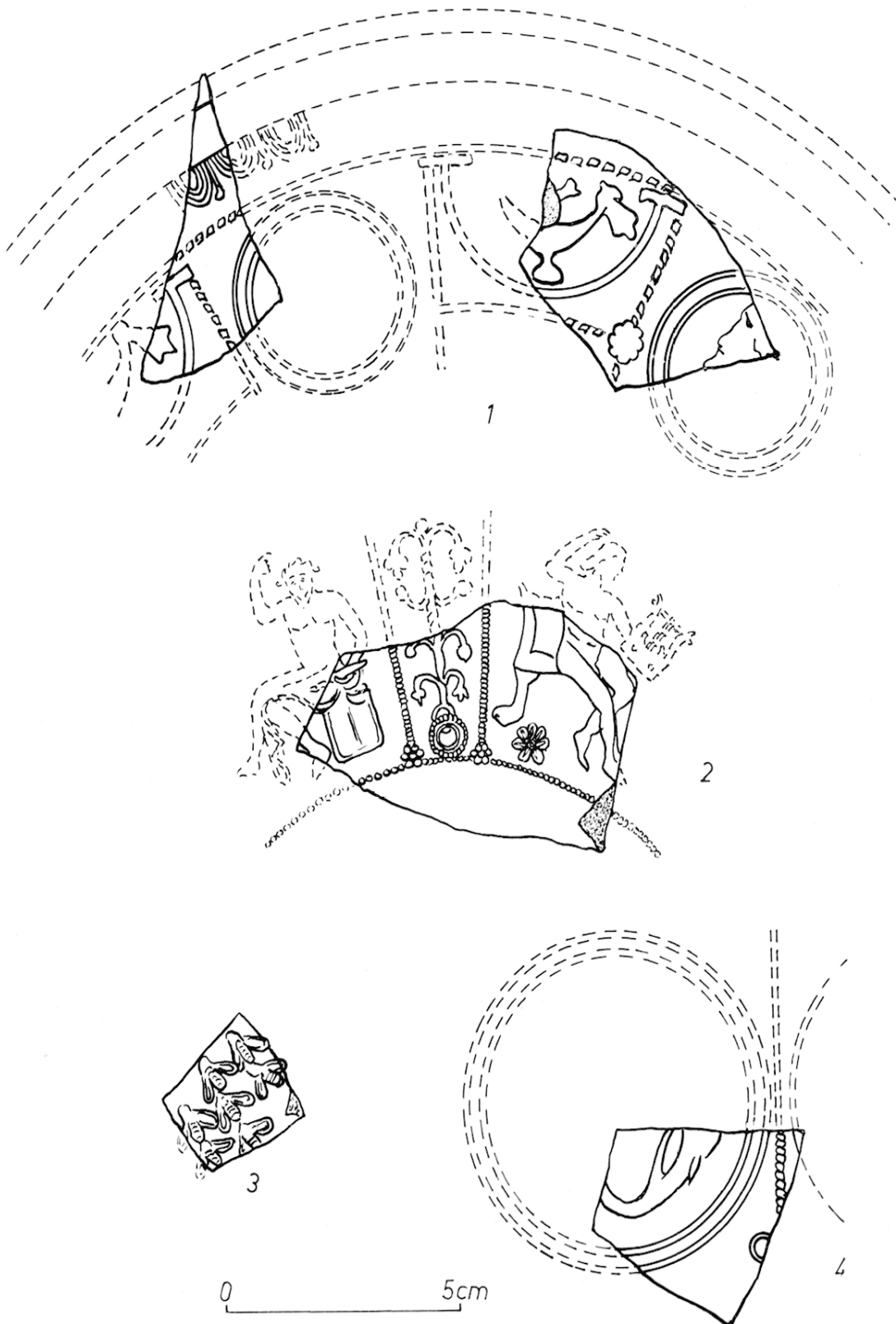
(52) J. DÉCHELETTE, *op. cit.*, n. 37, p. 114.

(53) *Ibid.*, n. 37, p. 151.

(54) *Ibid.*, n. 37, p. 5.

(55) A. GREZILLIER, *Une collection de moules de Lezoux...*, dans *Ogam*, 14, 1962, p. 256, moule 201.

(56) J. DÉCHELETTE, *op. cit.*, n. 37, p. 158.



12. Céramique sigillée du Centre de la Gaule : vases ornés.

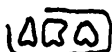
sa base par une couronne (1182 de Déchelette)<sup>57</sup> formée de deux cercles concentriques. Le cercle extérieur est perlé. A droite du tesson est un personnage viril assis sur une *cathedra* : il s'agit d'Apollon jouant de la lyre (motif 83 d'Oswald)<sup>58</sup>. Entre les jambes du personnage et le pied visible du siège, on distingue une rosace à sept pétales. Les motifs ci-dessus se rencontrent sur des produits de Lezoux et sur des fabrications allant de la période de Trajan à celle d'Antonin.

N° 3 : fragment orné d'un semis d'abeilles, disposées en diagonale.

N° 4 : fragment de vase 37 à décor à grand médaillon. Dans la seule partie de médaillon visible est représenté un animal marin.

2. *Vases lisses*. — Les fragments de vases lisses qu'il est possible d'attribuer avec certitude aux officines de Lezoux sont rares. Cependant, un fond de forme 77 Loeschcke<sup>59</sup> pourrait appartenir aux productions précoces de Lezoux<sup>60</sup> de la période Auguste-Tibère. Il s'agit d'une imitation<sup>61</sup> plus ou moins adroite de terre sigillée. Le vernis, rouge sombre, est peu adhérent et dépourvu de lustre. La pâte est grise. Une estampille est apposée sur le fond interne du vase ; rectangulaire, elle est composée de trois lettres : nous lisons, difficilement, ARA (v. ci-dessous).

#### D. ESTAMPILLES



A R A

Sur fond interne de vase type Loeschke 77, probablement d'origine lédosienne. Comme nous sommes en présence d'une production précoce de Lezoux, cette estampille pourrait être une reproduction maladroite d'estampille arrétine. (V. ci-dessus).



C <N> . A T(ci) . . .

Cette estampille se présente dans un cadre rectangulaire orné de petits traits en diagonale, sauf sur le côté droit de la signature où le cadre se confond avec une lettre inversée, E ou F<sup>62</sup>. Quant au prénom, seule une partie de la lettre C est visible ; la lettre N est inversée. Il semble difficile de rapprocher cette estampille, cependant fréquente en Gaule<sup>63</sup>, d'une variété connue. Les productions des ateliers italiens de *Cn. Ateius* se placent sous le règne d'Auguste, vers les premières années de notre ère. Mais l'origine italique de certains produits signés de ce potier peut être contestée. Trois estampilles d'*Ateius* ont été trouvées à Roanne<sup>64</sup>.

(57) *Ibid.*, n. 37, p. 165.

(58) F. OSWALD, *op. cit.*, n. 38, pl. VI.

(59) LOESCHCKE, *op. cit.*, n. 29, pl. XIV.

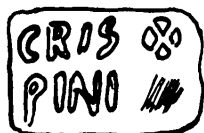
(60) H. VERTET, *Les vases caliciformes gallo-romains de Roanne et la chronologie des fabriques de terre sigillée de Lezoux au début du I<sup>er</sup> siècle*, dans *Gallia*, XX, 1962, p. 351-380.

(61) Au sujet des imitations, voir p. 47.

(62) *C.I.L.*, XV, 2, p. 703, type d'encadrement n° 7.

(63) *C.I.L.*, XIII, 10 009-42.

(64) J. DÉCHELETTE, *Découvertes gallo-romaines dans la ville de Roanne*, 1903, p. 3 et fouilles de M. l'abbé Bessou à l'Institution Saint-Joseph, 1962.



CRISPINI

Estampille de C. CRISPINVS, dans un rectangle sans entourage. L'inscription est sur deux lignes, les lettres ont peu de relief. A la hauteur de la première ligne, dans l'angle supérieur droit, on voit une sorte de rouelle à quatre rayons. Cette estampille s'est rencontrée fréquemment sous la forme présente ; elle a cependant été trouvée en Gaule sous des formes diverses<sup>65</sup> : citons particulièrement l'exemplaire trouvé au Mont-Beuvray, dans les travaux de l'aqueduc de la Côme-Chaudron<sup>66</sup> et celui découvert par M. Labrousse à Saint-Bertrand-de-Comminges<sup>67</sup>. *C. Crispinus* est un potier arrétin.



D O M (itii)

Estampille de DOMITIVS sur un fond interne de vase de forme indéterminée. Elle est disposée dans un large rectangle. Une sorte de couronne est placée dans le prolongement des lettres. Au-dessus et au-dessous de l'inscription sont des motifs composés de petits traits verticaux limités par un trait horizontal. DOM, suivi d'une couronne, semble être une signature classique du *Domitius* d'Arezzo<sup>68</sup>. A Arezzo, cette estampille s'accompagne également de palmettes. Plusieurs estampilles de *Domitius* ont été relevées à Pouzzoles<sup>69</sup>, avec un ornement composé de petits traits rappelant l'encadrement de notre estampille, sans couronne mais avec des palmes<sup>70</sup>. (V. fig. 8, n° 1).



C O T V L (i) O (fficina)

Estampille de COTVLO ou COTVLVS, sur forme 18 Dragendorff. Ce potier aurait travaillé dans les ateliers de La Graufesenque pendant la période Claude-Vespasien<sup>71</sup>. On relève dans l'*Index* d'Oswald COTVLVS à Silchester ; COTVLO FEC à Autun, Nîmes, Aislingen, Amiens, Langres, Moulins, Paris, Trion ; COTVLO à Vertault ; COTTVLO à Trion. (V. fig. 11, n° 1).



E P I D I V S

Estampille rectangulaire très visible sur une forme Ritterling type 5. Oswald note EPIDIVS sur un même type de vase<sup>72</sup> et attribue cette signature à un potier du Sud de la Gaule, en activité sous Claude. (V. fig. 10, n° 1).

(65) *C.I.L.*, XII, 5686, 281 et *C.I.L.*, XIII, 10 009, 990 et 100.

(66) BULLIOT, *Fouilles du Mont-Beuvray (1894)*, dans les *Mémoires de la Société Éduenne*, 1896, XXIV, p. 9.

(67) M. Labrousse, lettre du 8-2-1961.

(68) *C.I.L.*, XI, 6700, 269 f.

(69) *C.I.L.*, X, 8056, 126.

(70) Renseignement de M. H. Comfort.

(71) F. OSWALD, *Index of potters' stamps on Terra Sigillata*, 1931.

(72) *Ibid.*, n. 71, p. 115.





G E L(l)I(i)

Petite estampille rectangulaire sur fond interne de vase de forme Ritterling type 5. Il s'agit de L. SEMPRONIVS GELLIVS, qui est un potier arrétin<sup>73</sup>. Oswald note cette signature sur forme 22 ou 23 Dragendorff<sup>74</sup>. On a relevé GELI à Ampurias<sup>75</sup>. (V. fig. 6, n° 1).



M O D E S T(ius) F (ecit)

Estampille de MODESTIVS sur une petite forme 18 Dragendorff. Une estampille identique a été relevée sur une forme 18 à Poitiers<sup>76</sup>. Elle s'est rencontrée sous différentes formes à Vichy, Avallon (Musée), Jublains (Musée de Mayenne), Reims (Musée de Bar-le-Duc) ; elle est également signalée dans les musées de Saint-Germain, Trèves, Wiesbaden, Leiden<sup>77</sup>. (V. fig. 11, n° 2).



C (aii) T I G / R A N I

Cette estampille rectangulaire de C. TIGRANVS est disposée sur le fond interne d'une coupe. N et I sont liés. Le nom est disposé sur deux lignes séparées par une rangée de quatre petits cercles. Un encadrement, horizontalement rectiligne et, verticalement, composé d'un entrelac, orne l'estampille. Une estampille tout à fait identique a été trouvée à Haltern, où les marques de ce potier sont nombreuses<sup>78</sup>. Cette signature s'est rencontrée sous la même forme à Trion, Metz (au Musée de Mayence<sup>79</sup>) ; elle est arrétine<sup>80</sup>. (V. fig. 5, n° 6).



I (iti) TYR S I (i)

Marque du potier arrétin L. TITIVS THYRSIVS, dont l'époque semblerait se situer vers 10 avant J.-C.<sup>81</sup>. Elle est disposée au centre d'un fond de vase plat, dans un cadre rectangulaire orné d'un filet. Les lettres TYR sont liées. Cette estampille a été trouvée sous une forme identique à Haltern<sup>82</sup> et sous des aspects différents au Mont-Beuvray<sup>83</sup>, à Autun<sup>84</sup>, Saint-Bertrand-de-Comminges<sup>85</sup>, Trion, Mainz, Weisenau, Heddernheim, Neuss et Vechten<sup>86</sup>. Roanne en a livré deux exemplaires<sup>87</sup>. (V. fig. 8, n° 2).

(73) *C.I.L.*, XIII, 3<sup>e</sup> partie, 10 009, 132 a b.

(74) F. OSWALD et T. DAVIES PRYCE, *op. cit.*, n° 27, p. 188.

(75) CAZURRO, *Terra Sigillata, les vasos arelines y sus imitaciones Galo-Romanas en Ampurias*, dans *Annuaire de l'Institut d'études catalanes*, 1909, p. 58.

(76) F. OSWALD, *op. cit.*, n. 71.

(77) *C.I.L.*, XIII, 10010, 1369.

(78) LOESCHCKE, *op. cit.*, n. 29, pl. XXIX, n° 221.

(79) *C.I.L.*, XIII, 10 009, 255.

(80) *C.I.L.*, XV, 5616.

(81) Renseignement de M. M. Labrousse.

(82) LOESCHCKE, *op. cit.*, n. 29, pl. XXIV, n° 239 et p. 185.

(83) J. DÉCHELETTE, *Les fouilles du Mont-Beuvray de 1897 à 1901*, 1904, p. 77.

(84) Renseignement de M. M. Labrousse.

(85) Renseignement de M. M. Labrousse.

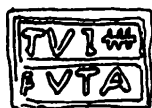
(86) *C.I.L.*, XIII, 10 009, 273.

(87) J. CABOTSE, *op. cit.*, n. 8 et J. DÉCHELETTE, *op. cit.*, n. 64.



X AN T (hi)

Cette estampille se trouve sur un petit fond de vase fragmenté. Elle est elle-même incomplète ; seule la base des lettres est visible, avec ligature AN. Il s'agit sans doute de XANTHVS, qui fut esclave d'Atéius<sup>88</sup>. Déchelette pense que les productions de *Xanthus* sont caractéristiques de la période de transition entre la fin des productions des officines italiques et le début de celles du Sud de la Gaule<sup>89</sup>.



FVTA / TVI (?)

Cette estampille se présente dans un cadre rectangulaire, sur un fond interne de vase de forme indéterminée. La lettre F, au début de la deuxième ligne, est douteuse. Un motif se situe dans le prolongement de l'inscription de la première ligne : il semble donc qu'il faille inverser les deux lignes.



... MA ...

Fragment d'estampille sur un tesson appartenant à un vase de forme indéterminée. Peut-être C.MAR<sup>90</sup>? Dans le cas où le motif terminal appartiendrait exclusivement à l'encadrement<sup>91</sup>, nous serions en présence de l'estampille de A. Mann(eius).



A ou M...

Estampille sur fond de vase de forme indéterminée, probablement *in planta pedis*. Une seule lettre est visible, A ou M.



{Xan} T H [i] ?

Estampille en relief à l'extérieur d'une tasse ansée d'origine arrétine. Probablement *Xanthus*<sup>92</sup>. (V. fig. 5, n° 1).

### E. IMITATIONS DE CÉRAMIQUES SIGILLÉES

Nous avons attribué aux productions précoces de Lezoux le petit fond de vase portant une estampille ou, plus exactement, une imitation d'estampille ARA<sup>93</sup>. Si ce fragment mérite l'appellation de céramique sigillée, il en va différemment de certaines imitations, dont quelques fragments ont été recueillis sur le site.

[88] J. DÉCHELETTE, *op. cit.*, n. 37 : t. I, p. 16-17 et *C.I.L.*, XIII, 10 009, 317.

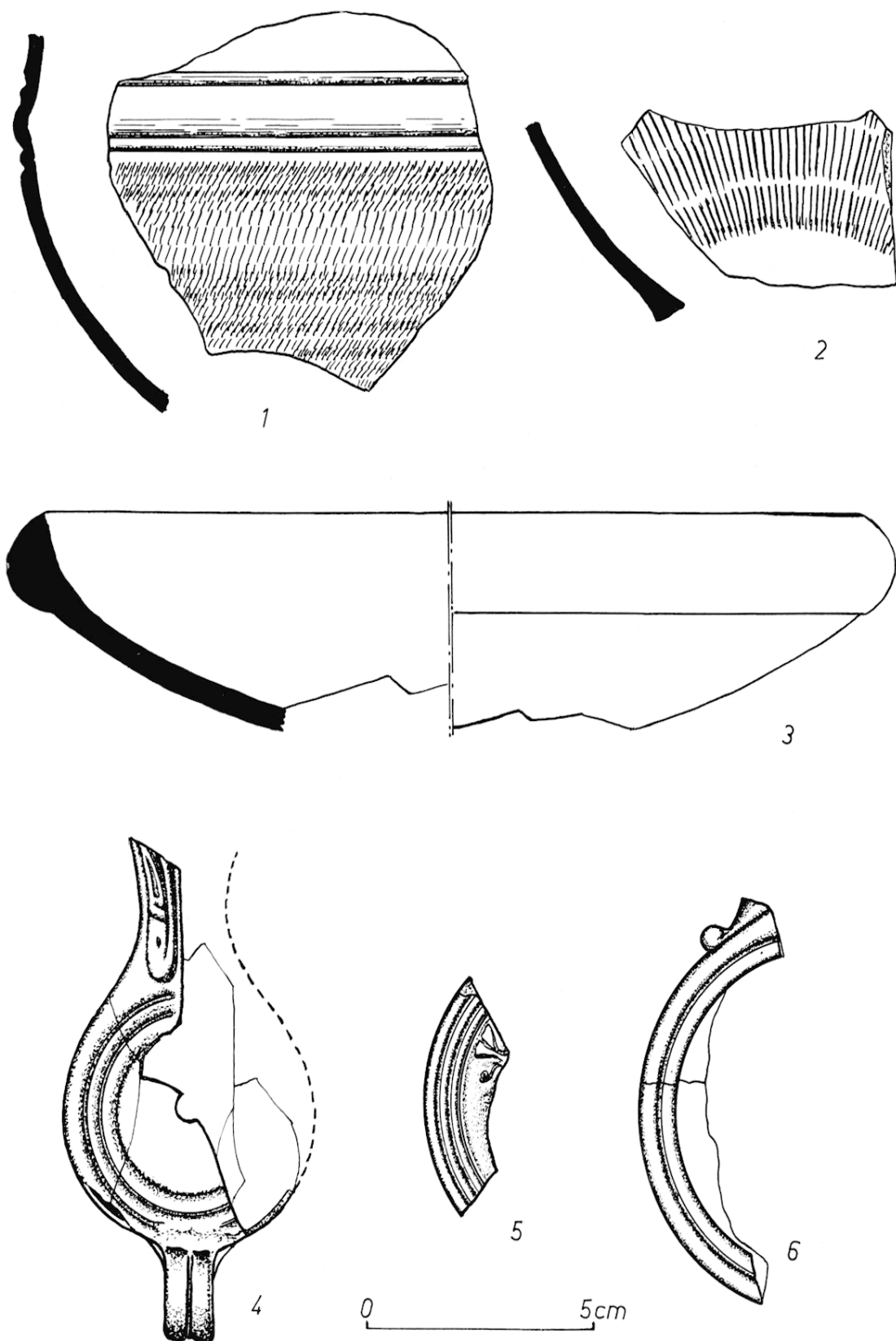
[89] J. DÉCHELETTE, *op. cit.*, n. 37, p. 16-17.

[90] *C.I.L.*, XI, 372 b, d.

[91] *C.I.L.*, XV, 2, p. 703, encadrement type 55.

[92] Renseignement de M. le professeur Stenico.

[93] H. VERTET, *op. cit.*, n. 60.



13. N<sup>os</sup> 1 à 3, imitations de céramique sigillée ; n<sup>os</sup> 4 à 6, lampes.

Fig. 13. n<sup>os</sup> 1-2 : il s'agit de deux fragments appartenant à deux vases différents mais dont la forme est une copie des vases caliciformes de type 11 Dragendorff. Le vernis est mat, dégradé. La pièce n<sup>o</sup> 2 ne possédait pas de couleur sur toute la surface interne, où l'écru de la pâte reste visible, portant quelques traces de coulées rouges et de projections d'enduit. La pâte des deux fragments est grisâtre. Un vase de cette catégorie a été trouvé à Gergovie<sup>94</sup>.

Fig. 13, n<sup>o</sup> 3 : fragment de coupe dont le fond manque. La couverture rouge est dégradée, la pâte est grossière et grisâtre. Ce fragment semble appartenir à un vase exceptionnel.

Considérons attentivement les deux lots de céramiques provenant, l'un, d'Italie et l'autre, du Sud de la Gaule. Ce sont ces deux lots qui nous donnent la date de l'occupation du site en raison de leur densité par rapport à la quantité relativement peu élevée de céramiques de la Gaule centrale, que nous savons beaucoup plus tardive et trouvée dans des niveaux parfois différents. Ce fait n'est pas nouveau à Roanne, où Déchelette avait déjà observé, dans la nécropole gallo-romaine de la rue Saint-Jean et au lieu-dit La Livatte<sup>95</sup>, la présence en petit nombre de céramiques du II<sup>e</sup> siècle après J.-C. Donc, sans oublier que nous avons des éléments de datation antérieurs à l'apparition de la céramique sigillée, on peut inférer que, depuis une dizaine d'années avant notre ère, jusqu'aux environs de 70 après J.-C., l'emplacement de la Nouvelle Poste a subi une occupation dense et que la population utilisait de la céramique d'importation.

Considérant plus particulièrement la série de vases d'origine italique, on constate le petit nombre de vases ornés recueillis relativement au nombre important de formes lisses de même origine. Ce fait a été observé par M. Michel Labrousse à Saint-Bertrand-de-Comminges<sup>96</sup> et il semble que ce soit une règle générale en Gaule. Si, pour les vases originaires du Sud de la Gaule, on compare le nombre de vases ornés par rapport aux formes lisses de même origine, on constate une augmentation importante de la céramique ornée. Les vases en provenance du Centre de la Gaule sont presque tous ornés.

## II. — LES LAMPES

Les découvertes de lampes furent rares. D'importants fragments permettant cependant la reconstitution d'une lampe dite « à tête d'oiseaux » ont été recueillis (fig. 13, n<sup>o</sup> 4). Ce type est le plus ancien que nous ayons rencontré : sa présence a été signalée dans les camps augustéens de Haltern<sup>97</sup> et Oberaden. Il n'apparaît plus dans le camp claudien de Hofheim<sup>98</sup>. On a tendance à faire remonter la datation de cette lampe à la période républicaine<sup>99</sup>.

(94) Musée de Clermont-Ferrand, dépôt des fouilles de Gergovie.

(95) J. DÉCHELETTE, *op. cit.*, n. 6, p. 39.

(96) M. LABROUSSE, *Céramiques ornées d'Arezzo trouvées à Saint-Bertrand-de-Comminges*, dans *Gallia*, XII, 1954, p. 301 et suiv.

(97) LOESCHCKE, *op. cit.*, n. 29, p. 203, type 31.

(98) RITTERLING, *op. cit.*, n. 35.

(99) L. LERAT, *Catalogue des collections archéologiques de Besançon...*, *Les lampes antiques*, dans *Annales de l'Université de Besançon*, 1954, p. 5.

Les fragments n<sup>os</sup> 5 et 6 (fig. 13) appartiennent au type qui a succédé à celui que nous venons de décrire. Il s'agit de lampes à volutes mais leur fragmentation est trop grande pour que nous puissions établir une détermination précise. Ce type de lampe a été utilisé depuis la période augustéenne.

### III. --- OBJETS MÉTALLIQUES

#### A. BRONZE

1. *Monnaie* (fig. 14). — Une seule monnaie a été trouvée localisée dans la poche G, qui a livré une série de céramiques un peu antérieures à la conquête ou contemporaines. Au droit, tête de style romain à droite, dans un cercle au pourtour ; au revers, taureau à gauche. Au-dessus, GERMANVS. Au-dessous, INDVTHILLI. D'après J.-B. Colbert de Beaulieu<sup>100</sup>, il s'agit d'une monnaie gauloise fortement romanisée, qui aurait été émise longtemps après la défaite d'Alésia.



14. Monnaie, face et revers.

2. *Fibules* (fig. 15, n<sup>os</sup> 1 et 2). — Deux fibules en bronze, incomplètes, ont été recueillies. N<sup>o</sup> 1 : composée de deux pièces soudées. L'arc est une mince plaque de bronze ornée de trois rainures longitudinales — l'une est médiane et les deux autres suivent la bordure de la pièce — et soudée sur la corde extérieure. Le ressort est à huit spires. L'ardillon manque. Nous relevons une fibule semblable à

Hofheim<sup>101</sup>. On peut également la rapprocher du n<sup>o</sup> 4220 de Saint-Bertrand-de-Comminges<sup>102</sup> ainsi que du n<sup>o</sup> 2441 de Gergovie<sup>103</sup>. — N<sup>o</sup> 2 : possède un ressort à quatre spires. L'extrémité de l'ardillon manque ainsi que la majeure partie de l'arc. La corde est extérieure, elle est retenue à l'arc par une petite pièce soudée. Ces fibules sont de types courants en usage pendant le dernier siècle avant et le premier après J.-C.<sup>104</sup>.

#### B. FER

A part quelques éléments informes, seule une remarquable lame de couteau mérite de retenir l'attention (fig. 15, n<sup>o</sup> 3). Elle est longue de 0,170 m. La section de la lame est triangulaire ; celle de la soie est rectangulaire. La partie supérieure de l'outil est courbe.

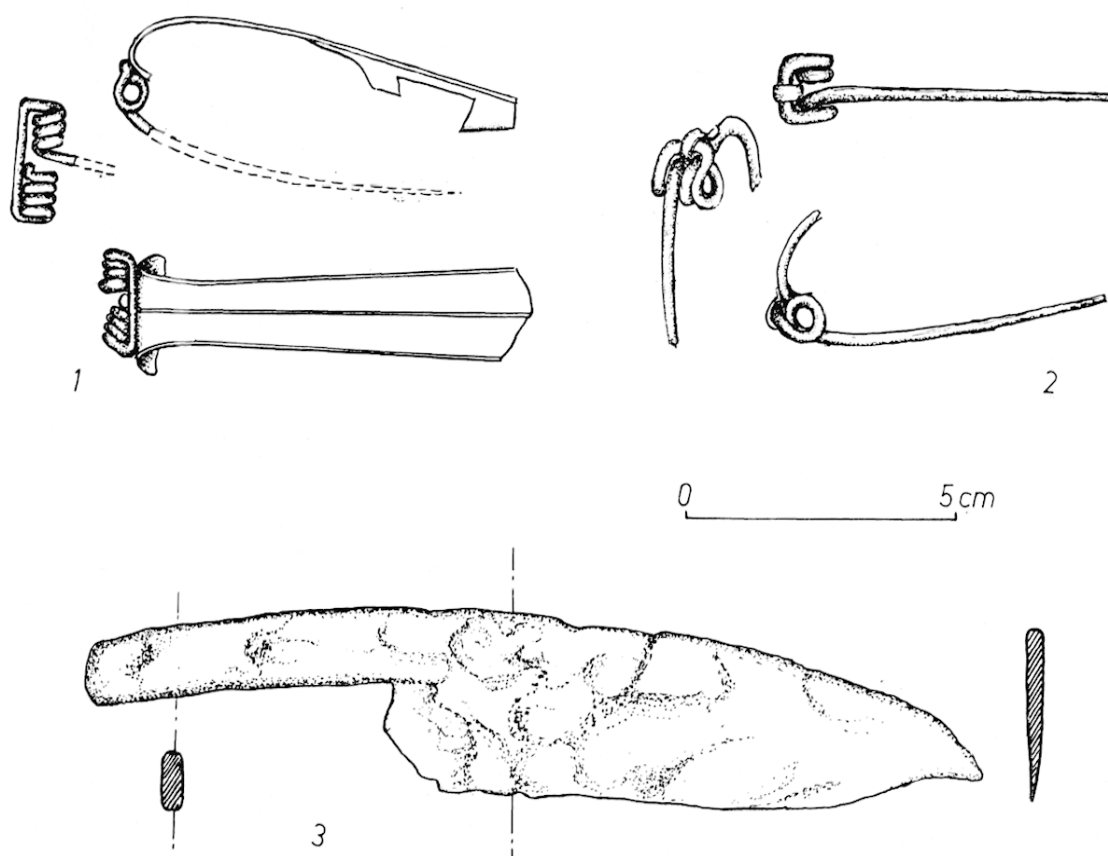
(100) J.-B. COLBERT DE BEAULIEU, *Catalogue des Collections archéologiques de Besançon...*, IV, *Les monnaies gauloises*, 1959, p. 54, n<sup>os</sup> 164 et 165.

(101) RITTERLING, *op. cit.*, n. 35, p. 41, fig. 8.

(102) ROBERT GAVELLE, *Note sur les fibules gallo-romaines recueillies à Lugdunum Convenarum (Saint-Bertrand-de-Comminges, Haute-Garonne)*, dans *Celticum, Actes du second Colloque international. d'études gauloises, celtiques et proto-celtiques*, 1962, p. 229, fig. 9.

(103) M. LABROUSSE, *Les fouilles de Gergovie*, dans *Gallia*, VI, 1948, p. 88, fig. 39.

(104) Renseignement de M. R. Joffroy.



15. Objets métalliques.

Cette particularité se rencontre sur un certain nombre de lames, soit plus anciennes, soit contemporaines de la période gallo-romaine<sup>105</sup>. Nous ne savons pas s'il s'agit d'un usage ou d'une tradition.

#### IV. -- LES AMPHORES

Ce matériel, qui se présente sous un aspect très fragmenté, est, compte tenu de l'ensemble de la céramique recueillie, relativement rare sur le site puisque l'examen des cols ne laisse apparaître que douze modèles de formes différentes (fig. 16).

##### 1. *Les pâles*

Leur aspect permet de diviser ce lot en trois parties distinctes :

###### a) *Amphores revêtues d'un engobe :*

N° 1 : pâte rouge assez fine, très léger engobe blanc sur la face externe laissant apparaître la couleur sous-jacente.

N° 3 : pâte ocre jaune, assez grossière, engobée intérieurement et extérieurement en beige clair.

(105) BITTERLING, *op. cit.*, n. 35, pl. XVIII, n° 43 et Piè, *Le Hradischt de Stradonitz en Bohême* (1904), pl. XXXIV.

N° 2 : pâte rouge grossière à engobe blanc rosé.

N° 5 : pâte rouge grossière à engobe blanc.

N° 4 : pâte semblable au n° 5.

N° 6 : pâte rose, fine, engobe blanc ocre.

b) *Amphores non revêtues d'un engobe :*

N° 13 : pâte légèrement rosée, surtout vers le cœur, texture fine et homogène.

N° 7 : pâte beige rosé fine et compacte.

N° 8 : pâte assez fine, rouge brique.

N° 11 : pâte fine, rouge.

c) *Amphores à pâte blanche :*

N° 9 : pâte blanche légèrement verdâtre, de texture très fine sans grains de dégraissant apparents.

N° 10 : pâte très dure, blanche sur une épaisseur de 0,007 à 0,010 m tandis que le cœur a gardé une teinte légèrement rosée.

N° 12 : pâte blanc gris, fine.

## 2. Les formes

### *Les amphores à pâte de type a et b.*

La présence ou l'absence de l'engobe ne semble pas constituer un critère propre à sérier des formes différentes dans ce groupe car dans des formes semblables les deux types de présentation se trouvent souvent mêlés<sup>106</sup>. La plus grande partie de ce matériel possède des cols se rapprochant de la forme Dressel 1, Lamboglia I<sup>107</sup>, Républicaine III, d'un type courant à l'époque César-Auguste<sup>108</sup> et qui s'apparente aux amphores importées d'Italie ou de la Narbonnaise trouvées au Mont-Beuvray<sup>109</sup>. Il faut cependant remarquer que les lèvres sont toujours courtes<sup>110</sup> (longueur moyenne de 0,05 m). Les quelques fonds recueillis présentent un pied effilé, raccordé à la panse sans cassure et le point d'attache des anses est distant de la tranche inférieure de la lèvre (fig. 16, n° 3) : il convient de rapprocher ce matériel des amphores d'Entremont et des sites gaulois antérieurs à la guerre des Gaules, donc, des types d'amphores Républicaine III A et A'' de la classification de F. Benoit<sup>111</sup> (Lamboglia : Dressel 1 A et A''). La plupart des rebords de lèvre se retrouvent dans les strates VI A2-VI A1 d'*Albintimilium*<sup>112</sup>, soit pendant la période de 50 à 30 avant J.-C., ainsi que dans le matériel de l'usine à gaz de Bâle<sup>113</sup> (en particulier le col n° 3).

### *Les amphores à pâte de type c.*

Dans cette catégorie qui ne représente que le quart de l'ensemble de ce matériel, nous distinguons deux types différents de cols, dont l'état très fragmenté ne facilite pas la déter-

(106) J. DÉCHELETTE, *Les fouilles du Mont-Beuvray...*, pp. 27 et 79.

(107) N. LAMBOGLIA, *Sulla cronologia delle anfore romane*, dans *Revue d'études ligures*, 1955, p. 243.

(108) F. BENOIT, *Typologie et épigraphie amphorique*, dans *Revue d'études ligures*, 1957, p. 263.

(109) J. DÉCHELETTE, *op. cit.*, n. 106, *ibid.*

(110) A ce propos, on rapprochera ce matériel de différentes trouvailles faites sur l'oppidum d'Essalois (Loire) ; cf. R. PÉRICHON, *Les amphores du Musée de la Diana, à Montbrison (Loire)*, dans *Bulletin de la Diana*, XXXVII, 1961.

(111) F. BENOIT, *op. cit.*, n. 108, p. 263.

(112) N. LAMBOGLIA, *op. cit.*, n. 107, pp. 259 et 260.

(113) E. MAJOR, *Gallische Ansiedelung mit Gräberfeld bei Basel*, n. 16, pl. IV.



mination : le col n° 9, à lèvre concave nettement détachée du goulot, diffère des amphores italiques, républicaines et semble appartenir à une amphore du type 7 de Lamboglia<sup>114</sup> (Dressel 10), dont un exemplaire est signalé au Mont-Beuvray<sup>115</sup> ; — le tesson n° 10 provient d'une amphore à col évasé, que l'on peut apparenter à la forme 9 de Dressel, type 7 de Lamboglia.

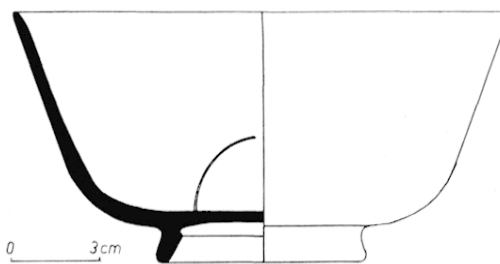


16. Amphores.

### 3. Les marques

a) A mi-hauteur sur le col de l'amphore n° 11 : MANI, le A étant formé dans le jambage du M (fig. 16).

b) Sur le dessus de l'anse d'une amphore à pâte rouge à engobe blanc : MATP[E ?], la dernière lettre pouvant être un E ou un P (fig. 16).



17. Imitation de céramiques campaniennes.

## V. — LA CÉRAMIQUE CAMPANIENNE

Nous devons signaler plusieurs fragments d'un vase dont la facture laisse supposer une imitation plutôt qu'une production originale de céramique campanienne (fig. 17). Sa forme est très proche de la coupe évasée C 21 du Grand Congloué<sup>116</sup>, bien que sur notre vase le rebord de la lèvre ne soit pas ourlé. D'après F. Benoit, cette forme aurait constitué un prototype de céramique sigillée (29 Dragendorff) du Sud de la Gaule<sup>117</sup>. La pâte est rosée et s'apparente à la pâte B des céramiques campaniennes<sup>118</sup>. Le vernis est brun foncé à l'intérieur du récipient mais la teinte extérieure, qui manque d'uniformité, n'a reçu qu'un enduit partiel.

(114) F. BENOIT, *op. cit.*, n. 108, p. 257.

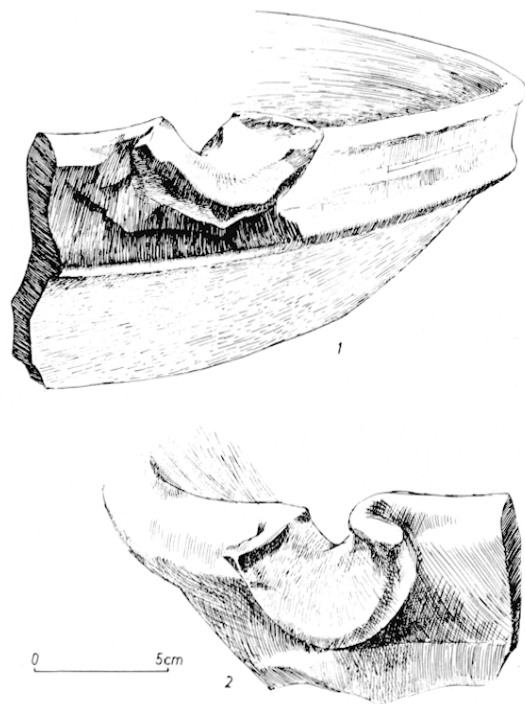
(115) BULLIOT, *Album du Mont-Beuvray* (de F. et N. THIOLLIER), 1899, pl. XIX, n° 10.

(116) F. BENOIT, *L'épave du Grand Congloué à Marseille*, XIV<sup>e</sup> suppl. à *Gallia*, 1961, pl. XII, fig. 3.

(117) F. BENOIT, *op. cit.*, n. 116, p. 94.

(118) N. LAMBOGLIA, *Per una classificazione preliminare della ceramica campana*, I. *Congresso internaz. di Studi liguri*, 1952, p. 139 à 206.

## VI. — LES MORTIERS



18. Mortiers.

Les mortiers sont très rares sur ce chantier dont l'ensemble céramique ne laisse apparaître que deux tessons munis de leur bec (fig. 18, nos 1 et 2). Ils sont montés à l'aide d'une pâte fine et assez homogène, de couleur ocre très clair<sup>119</sup>. Contrairement à l'habitude<sup>120</sup>, ils ne semblent pas disposer à l'intérieur d'un revêtement de quartz. La forme de leur col, dont le diamètre est d'environ 0,035 m, est plus sobre et moins moulurée que celle de l'ensemble des mortiers de la période gallo-romaine du 1<sup>er</sup> au III<sup>e</sup> siècles<sup>121</sup>. On peut néanmoins les apparenter aux mortiers de la période Claude-Domitien<sup>122</sup>. Le bec<sup>123</sup>, à lèvre épaisse et retombante, est monté d'une manière grossière et irrégulière, qui contraste avec le fini de l'ensemble du récipient.

## VII. — LA CÉRAMIQUE PEINTE

La céramique peinte est abondante et variée. Cette abondance permet d'envisager l'évolution de sa production entre la fin de l'Indépendance et le 1<sup>er</sup> siècle de notre ère. Elle se présente sous des aspects très divers. Certains vases semblent importés, d'autres sont des productions locales ou régionales. Nous analyserons chaque type séparément et, pour chacun d'entre eux, nous préciserons son ornementation. Ce procédé permet de constater l'évolution de cette ornementation et d'établir ainsi une chronologie, pour le moment relative, de l'ensemble de ces vases que l'on peut diviser en quatre groupes distincts : le premier comprend les formes tronconiques ou ovoïdes ; le deuxième, les gobelets ; le troisième est constitué par les jattes carénées ; le quatrième comprend la grande masse de vases en forme de bol que nous considérons comme une production locale et que nous appelons « vases de type Roanne ».

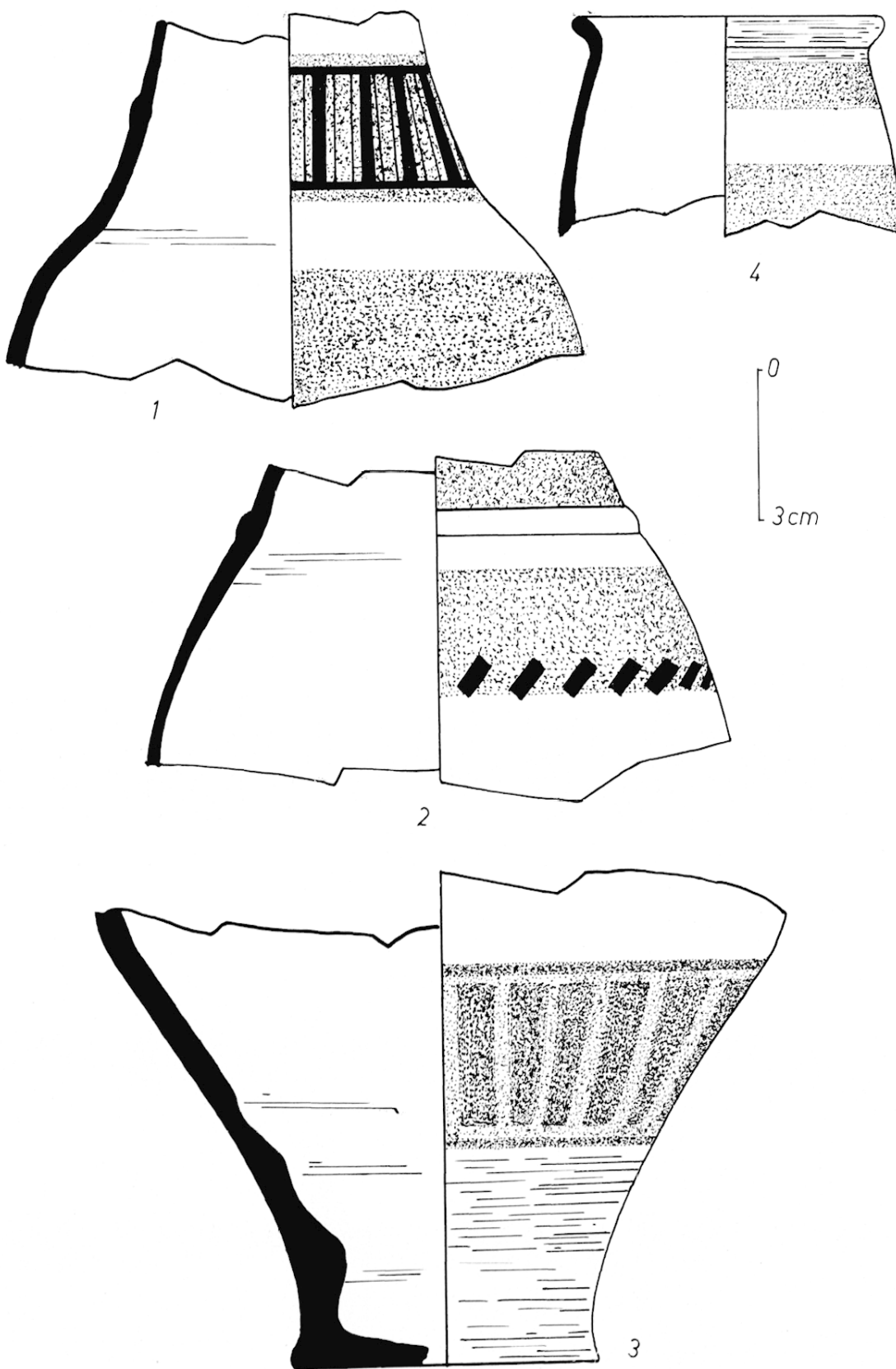
(119) Ce type de pâte, que l'on peut comparer à celui de certaines amphores, n'est pas habituel dans la céramique de ce site.

(120) M. LABROUSSE, *Les fouilles de Gergovie (1945-1946)*, dans *Gallia*, VI, 1948, p. 82.

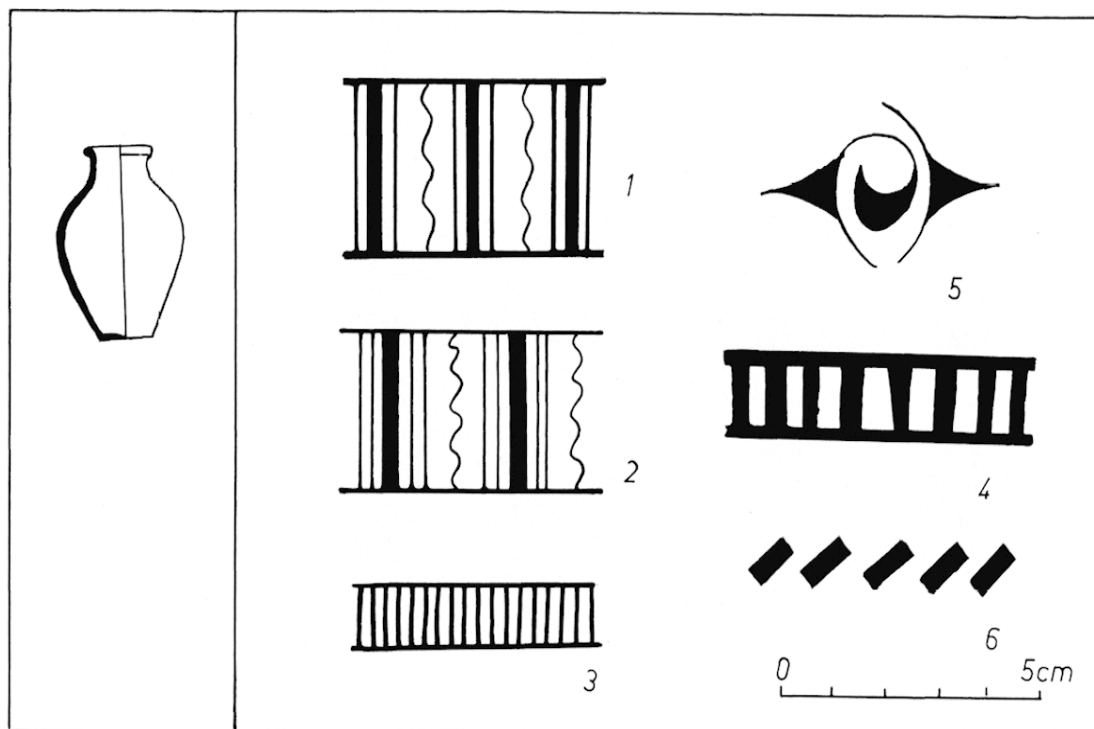
(121) J.-J. HATT, *Aperçu sur l'évolution de la céramique commune gallo-romaine*, dans *Revue des études anciennes*, LI, 1949.

(122) J.-J. HATT, *ibid.*, pl. X, n° 17.

(123) Le col et le bec de nos mortiers sont très comparables à ceux trouvés sur le site de *Cambodunum* et classés dans la période I/III (Auguste-Vespasien). Cf. Ulrich FISCHER, *Cambodunumforschungen*, 1953, II, 1957, pl. XXV, n° 1.



19. Céramiques peintes de forme haute.



20. Motifs géométriques peints sur vases de forme haute.

1<sup>o</sup> *Vases tronconiques ou ovoïdes* (fig. 19, n<sup>os</sup> 1, 2, 3).

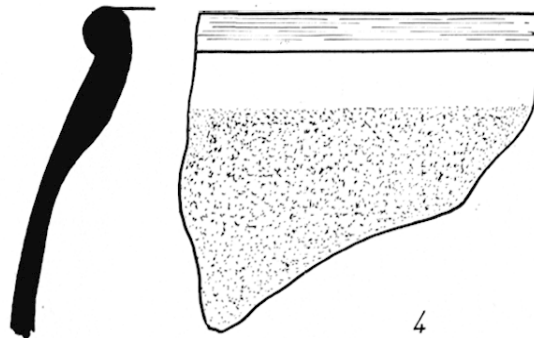
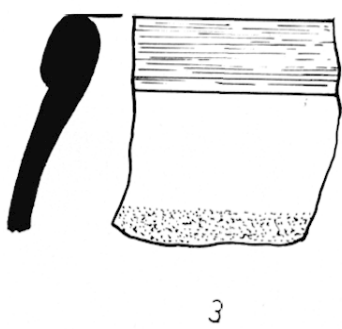
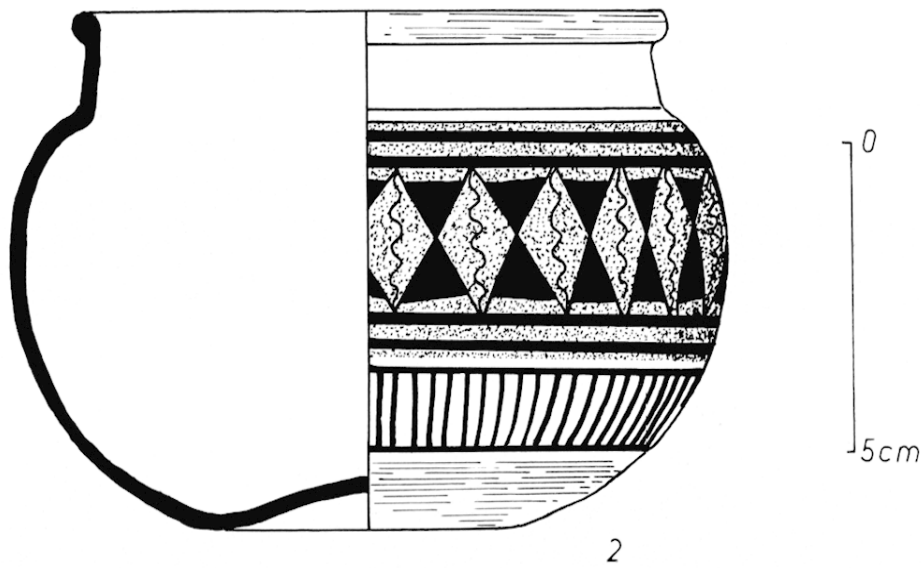
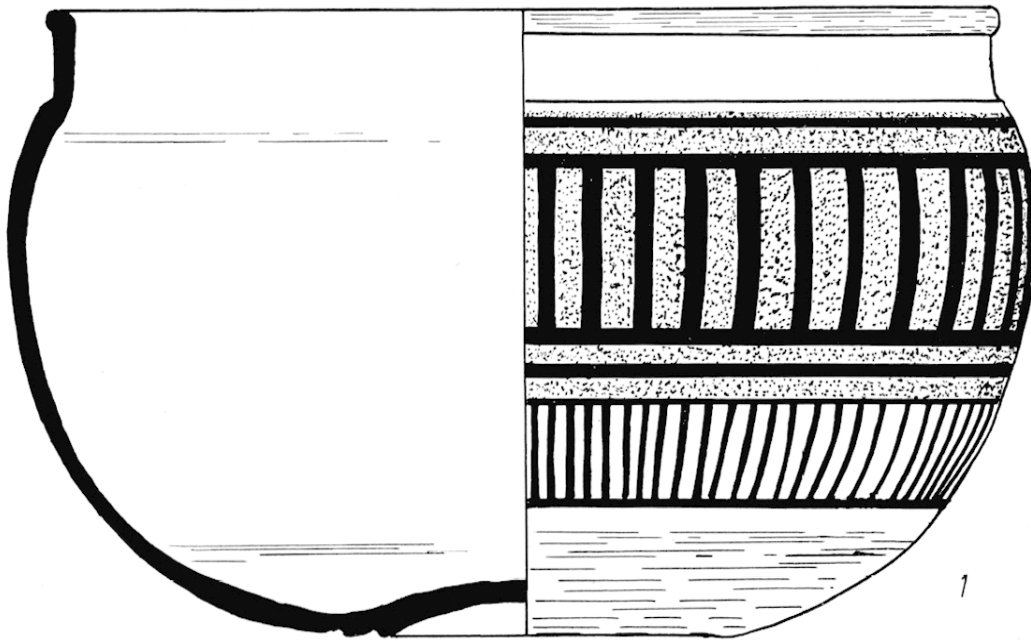
Leur forme est variable. Ils ont généralement une panse ovoïde prolongée par un pied et un col étroits. Le col est parfois relié à la panse par un angle vif. Les épaisseurs des parois sont de l'ordre de 0,0046 m et varient de quelques dixièmes. La pâte est marron foncé, relativement chargée en oxyde de fer si on la compare à celle des vases du quatrième groupe. De plus, assez peu travaillée, elle montre à la cassure des dégraissants grossiers ainsi que des particules de mica.

L'ornementation est composée de larges bandes horizontales rouges et blanches alternées. Des motifs géométriques peints en surcharge sont encore visibles sur les bandes rouges. Les thèmes sont assez simples. Nous avons relevé : des traits verticaux parallèles fins, épais ou ondés, disposés dans un ordre précis, limités en haut et en bas par une ligne horizontale (fig. 20, motifs 1 et 2) ; des traits verticaux réguliers qui, limités par deux lignes parallèles, déterminent une sorte de motif fin en « échelle » (fig. 20, motif 3) ou grossier (fig. 20, motif 4) ; une volute accompagnée de motifs triangulaires pleins (fig. 20, motif 5) ; des rectangles pleins, penchés à droite et parallèles (fig. 20, motif 6).

Ce type de vase, par sa forme et son ornementation, se rattache aux formes de céramiques peintes de la période de l'Indépendance, dont différents sites ont livré de nombreux exemplaires : le Mont-Beuvray<sup>124</sup>, l'usine à gaz de Bâle<sup>125</sup>, Aulnat-Sud, près de Clermont-

(124) BULLIOT, *op. cit.*, n. 115, pl. III, IV et V.

(125) E. MAJOR, *Gallische Ansiedelung...*, n. 16, p. 91, fig. 1 et 3.



21. Céramiques peintes : n°s 1 et 2, jattes ; n°s 3 et 4, fragments de bols, type Roanne de transition.

Ferrand<sup>126</sup>, l'oppidum de Manching<sup>127</sup>, le Terrail, à Amplepuis (Rhône)<sup>128</sup>, le Crêt-Châtelard, à Saint-Marcel-de-Féline (Loire)<sup>129</sup>. On ne peut éviter de prolonger la comparaison jusqu'aux céramiques peintes de la Marne<sup>130</sup>, dont ces vases sont des descendants dégénérés. La proportion des vases de ce type par rapport à l'ensemble de la céramique peinte de la Nouvelle Poste est faible : quelques fragments contre des milliers de tessons du quatrième groupe.

II° *Vase peint en forme de gobelet* (fig. 19, n° 4).

Un seul fragment appartenant à ce type de vase a été trouvé. Sa fabrication semble plus soignée que celle des vases du groupe 1, la pâte mieux dégraissée et mieux cuite apparaît d'un jaune-rose clair ; quelques traces de mica se distinguent en surface et dans la texture. L'ornementation est composée de bandes horizontales rouges et blanches alternées. Aucun motif n'est visible en surcharge.

III° *Jattes carénées* (fig. 21, n° 1 et 2).

Ce type de vase en forme de sphère aplatie à la base est muni d'un col à peu près cylindrique. Le raccordement du col et de la panse est à angle vif. La jatte n° 1 mesure 0,093 m de hauteur environ, son diamètre maximum est de 0,168 m. Le n° 2 mesure approximativement 0,086 m de hauteur et possède un diamètre de 0,136 m. Ces vases présentent à la cassure une pâte marron foncé, chargée en oxyde de fer, peu travaillée et grenue ; de gros grains de quartz utilisés comme dégraissants sont visibles<sup>131</sup>.

Ces jattes carénées sont habillées d'une large bande d'ocre rouge limitée au col et à la base par une bande d'engobe blanc. Une décoration composée de motifs géométriques en surcharge orne certaines parties colorées des récipients. Sur ces deux vases, la bande inférieure blanche est ornée, en brun, d'un motif composé de traits horizontaux espacés et reliés par des petits traits parallèles réguliers formant un motif « en échelle ». La jatte n° 1 possède un grand motif « en échelle » composé de traits épais (fig. 22, n° 2), disposé sur la partie de la panse colorée en rouge. La large bande rouge de la jatte n° 2 est ornée de bandes parallèles, disposées par deux, près des bords inférieurs et supérieurs de la coloration. Entre ces bandes, on distingue un motif en forme d'X dont les angles opposés, dans le sens vertical, ont été garnis de peinture brune. Une ligne ondulee verticale sépare chacun des motifs en X. Le col et la base des vases ne sont pas peints.

Nous avons présenté, sur la même figure 21 n°s 3 et 4, deux tessons dont la parenté avec les vases carénés réside dans le fait que leur ornementation est composée d'une large

(126) J.-J. HATT, *Essai d'une comparaison entre la céramique celtique d'Aulnat-Sud et la céramique gallo-romaine précoce de Gergovie*, dans le *Bulletin historique et scientifique de l'Auvergne*, LXXV, 1945, p. 169, fig. XV, n°s 1, 2, 3 et 5 à 11.

(127) F. MAIER, *Zur bemalten Spälatènekeramik aus dem Oppidum von Manching*, dans *Neue Funde aus dem Oppidum von Manching, Germania*, 39, 1961, p. 299-383, v. p. 364, n°s 1 et 6.

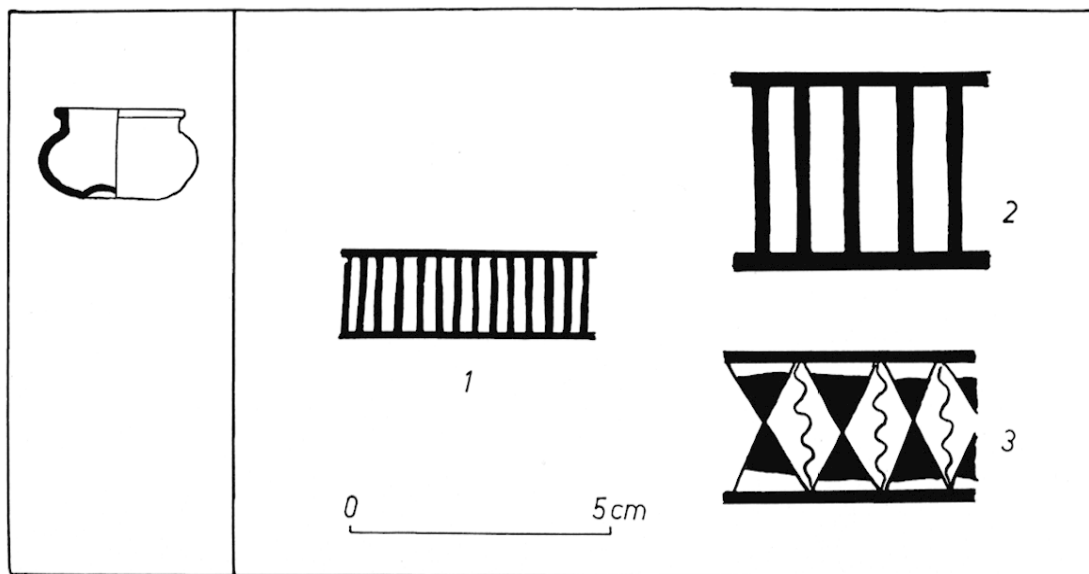
(128) R. PÉRICHON, *Aperçu sur le site du Terrail, à Amplepuis (Rhône)*, dans *Ogam*, XIV, 1962, pl. XXVII, n°s 6, 7 et 8.

(129) Collections du Musée de la Diana, à Montbrison (Loire), fouilles de V. Durand et A. Chaverondier.

(130) J. DÉCHELETTE, *Manuel*, Second Age du Fer ou époque de La Tène, fig. 660 et 661.

(131) J. CABOTSE et R. PÉRICHON, *Observations sur quelques jattes carénées peintes découvertes en Forez*, dans *Celticum IV*, 1963.

bande d'ocre rouge limitée par une bande blanche étroite. Par la forme, ces tessons s'apparenteraient plutôt aux vases du quatrième groupe qui comporte exclusivement des bols « type Roanne ». Dans une étude antérieure, nous avons émis l'idée que les jattes carénées pouvaient être à l'origine des vases de « type Roanne ». Il est possible que nous soyons en présence de fragments appartenant à des vases de transition, qui prolongent le mode d'ornementation des jattes sur des formes plus évoluées. Aucun motif brun peint en surcharge n'est visible sur ces tessons. Il n'est cependant pas exclu qu'ils aient possédé une ornementation géométrique.



22. Motifs géométriques peints sur jattes.

#### IV<sup>o</sup> Bols de « type Roanne » (fig. 23).

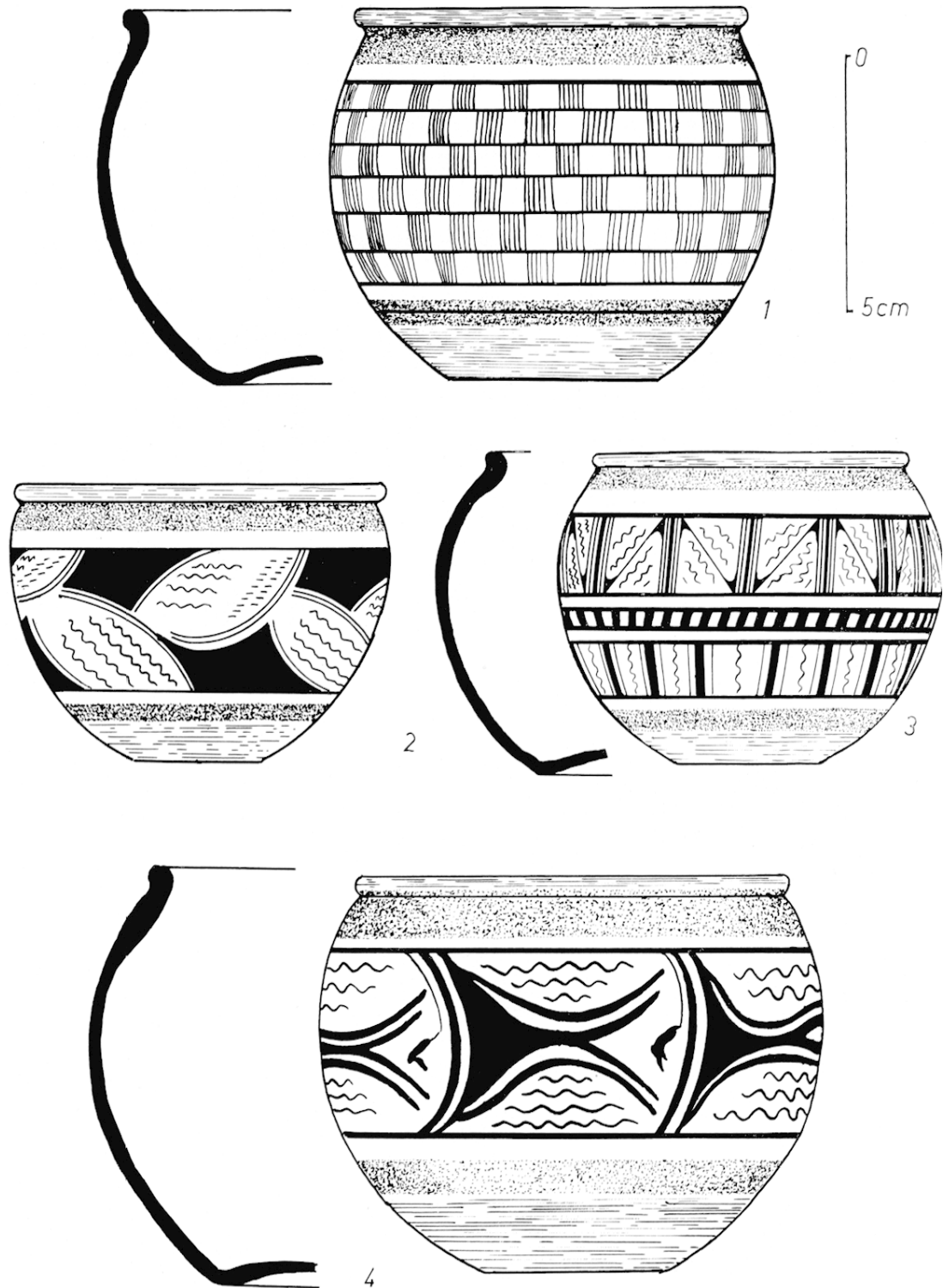
Il s'agit de vases globulaires de dimensions très variables<sup>132</sup> mais dont les formes sont constantes. Les seuls éléments variables de la forme résident dans le diamètre de l'ouverture du col — comparer les vases n<sup>os</sup> 2 et 3 de la fig. 23. Le fond accuse une concavité assez marquée. Le rebord du col comporte une lèvre formant un bourrelet à l'extérieur. La pâte est fine, très épurée, à basse teneur en fer<sup>133</sup> et apparaît de couleur beige rosé. Elle est peu dégraissée par du quartz en grains, dont certains éléments sont visibles dans les cassures.

Le décor est composé d'une large bande blanche disposée sur la partie la plus renflée de la panse. Cette bande est limitée, près du col et à quelques centimètres du fond, par deux bandes étroites d'ocre rouge. Ces vases ont subi un polissage très soigné, après cuisson. L'ornementation est composée de motifs géométriques peints en surcharge, exclusivement

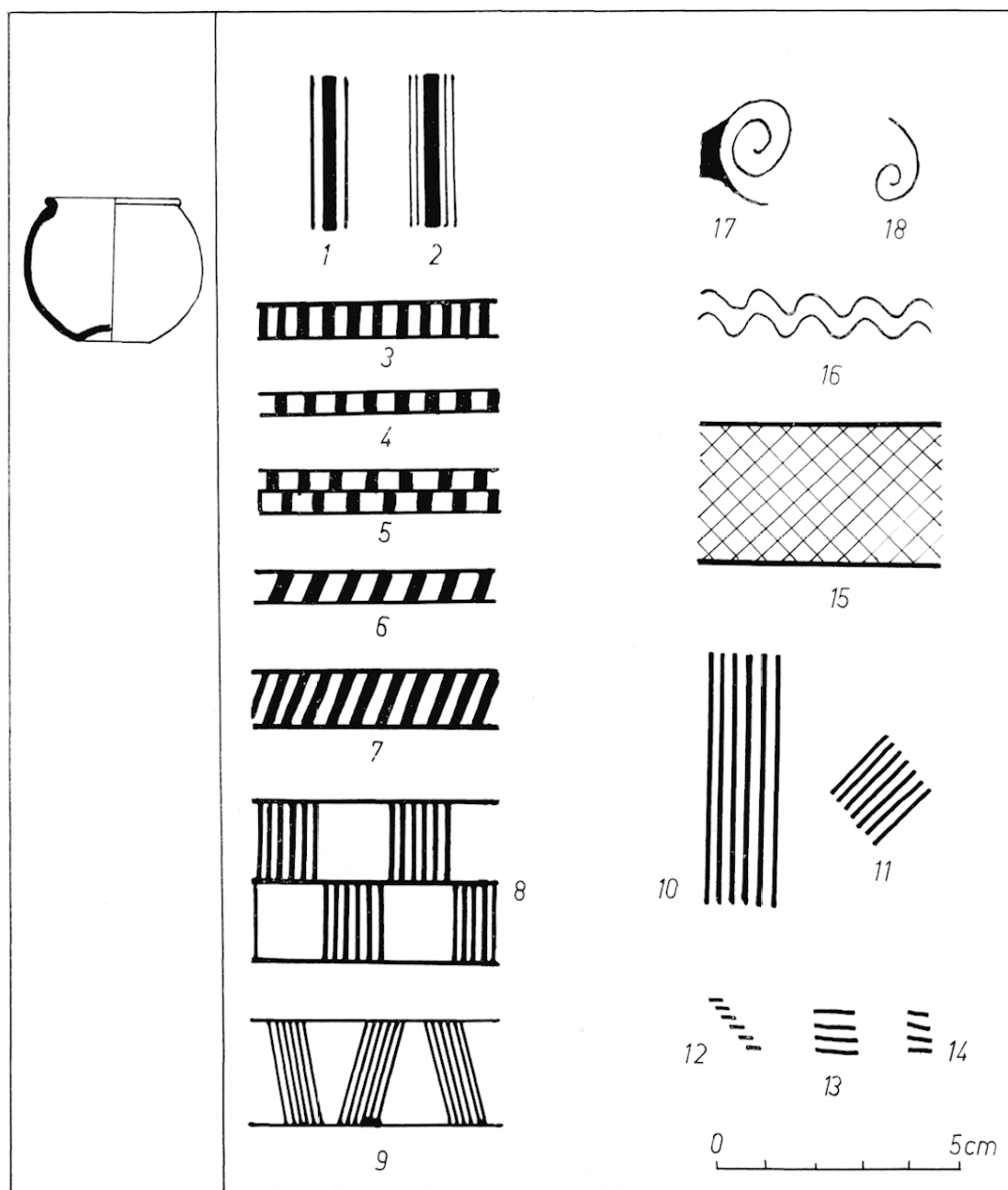
(132) Le plus grand diamètre relevé sur la panse est de  $\varnothing$  0,250 m environ et le plus petit de  $\varnothing$  0,095.

(133) J. CABOTSE, *Introduction à l'étude des vases peints de « Type Roanne »*, dans *Revue archéologique du Centre*, 1962, p. 246 et suiv.





23. Céramiques peintes : bols « type Roanne ».



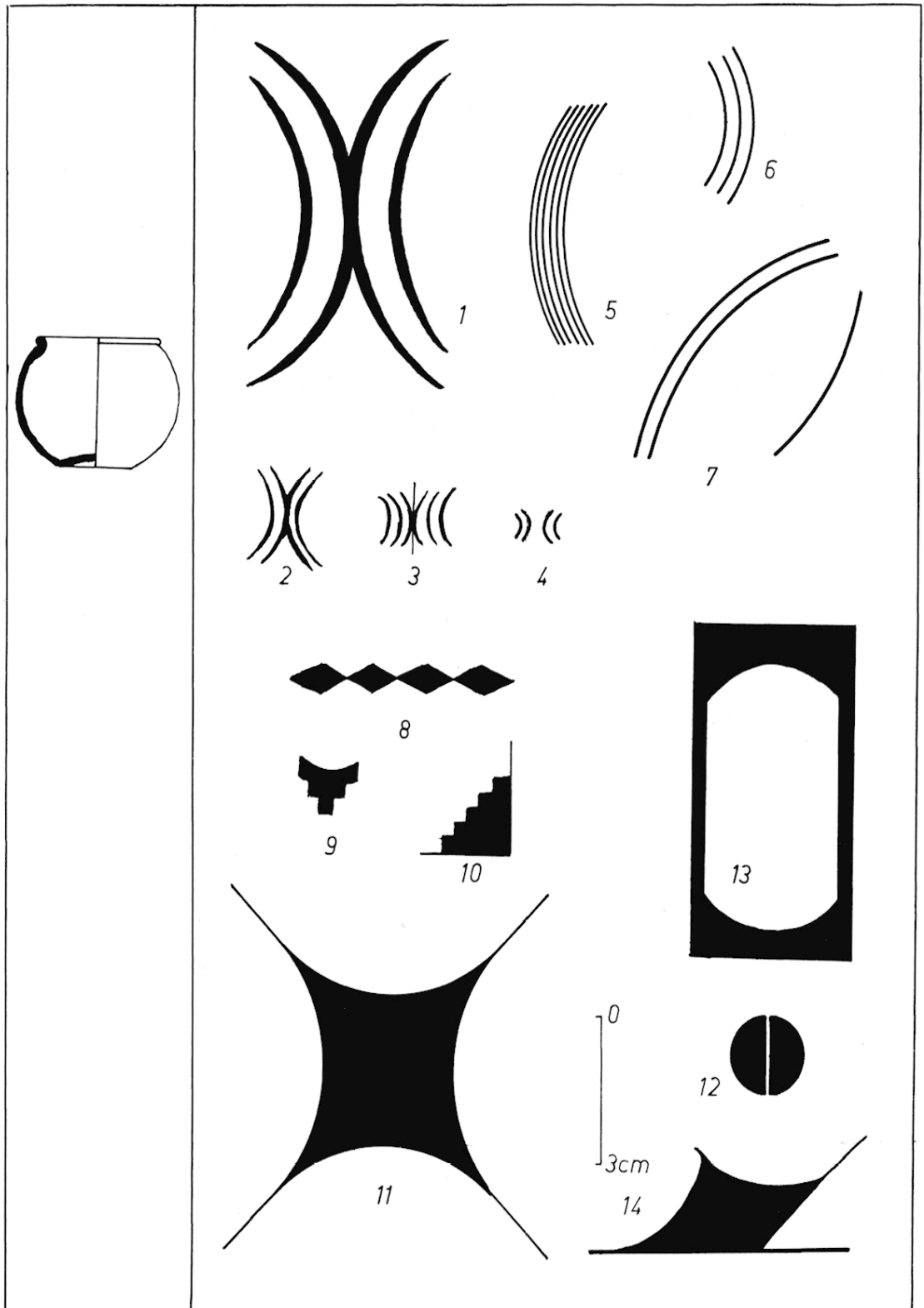
24. Motifs géométriques peints sur bols « type Roanne ».

sur la partie engobée de blanc. Seule la bande rouge inférieure s'orne parfois d'un mince filet médian. La peinture utilisée est un colorant à base de jus végétal<sup>134</sup>.

Nous avons classé ces motifs en trois catégories :

a) Les motifs linéaires : la gamme en est étendue. On relève, de même que sur les vases tronconiques du groupe 1, des traits verticaux parallèles, fins et épais (fig. 24, n<sup>os</sup> 1 et 2) ainsi que toute une

(134) J. CABOTSE, *op. cit.*, n. 133, p. 247.



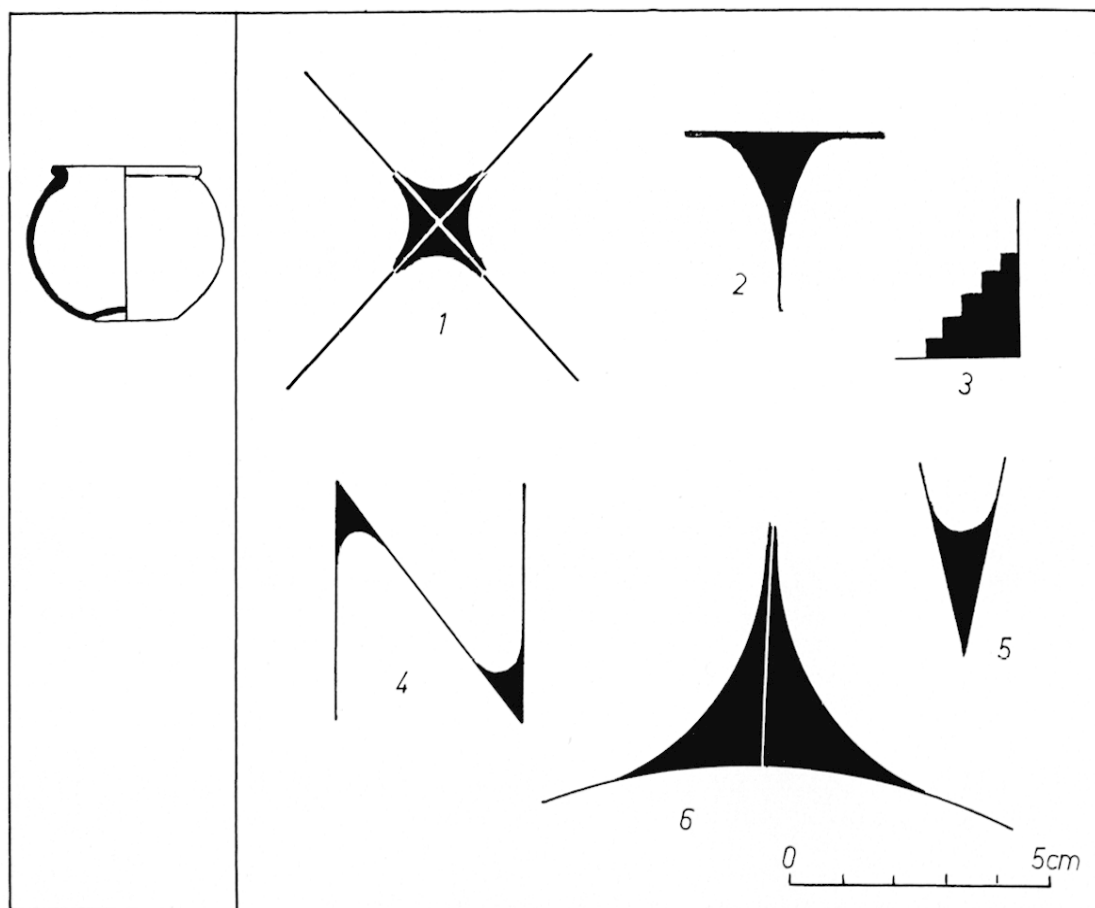
25. Motifs géométriques peints sur bols « type Roanne ».

série de lignes minces horizontales reliées entre elles par des traits généralement réguliers, fins ou épais, parfois disposés obliquement, parfois groupés par cinq ou six (fig. 24, n<sup>os</sup> 3 à 9). Des groupes de traits parallèles isolés sont observés sur différents vases (fig. 24, n<sup>os</sup> 10 à 14). Une sorte de grille losangée est déterminée par de fins traits obliques s'entrecroisant (fig. 24, n<sup>o</sup> 15). Les lignes ondées (fig. 24, n<sup>o</sup> 16) sont utilisées dans de nombreuses combinaisons (voir fig. 23, les vases n<sup>os</sup> 2, 3 et 4).

Plus rares sont les motifs en forme de volutes ou de spires (fig. 24, n<sup>os</sup> 17 et 18). Par contre, nous devons noter la fréquence de motifs linéaires courbes déterminant des arcs (fig. 25, n<sup>os</sup> 1 à 7). Certains de ces arcs, accolés, sont exécutés avec un effet de pleins et de déliés (fig. 25, n<sup>os</sup> 1 à 3). Lorsque ces courbes sont parallèles ou déterminent des segments de cercles concentriques, le trait est généralement fin et régulier

b) Les motifs géométriques pleins : ils sont de plusieurs sortes, soit qu'ils représentent un motif ornemental (fig. 25, n<sup>os</sup> 8 à 12), soit qu'il s'agisse d'espaces peints, déterminés par des droites ou des courbes et ne se rattachant à aucune forme ornementale classique (fig. 25, n<sup>os</sup> 13 et 14). La première série comporte des losanges (fig. 25, n<sup>o</sup> 8), des pyramides à degrés (fig. 25, n<sup>os</sup> 9 et 10), des motifs « cruciformes » (fig. 25, n<sup>o</sup> 11), des demi-sphères (fig. 25, n<sup>o</sup> 12).

c) Les remplissages d'angles : cette désignation correspond à un procédé qui consiste à garnir de peinture l'angle formé par deux lignes droites ou courbes. La figure 26 illustre cette technique. En plus des comparaisons que l'on peut effectuer entre chaque groupe de vases nous montrant des types nettement différenciés, une confrontation des motifs relevés sur les vases de chacun des



26. Motifs géométriques peints sur bols « type Roanne ».

groupes s'impose. Il en ressort qu'un certain nombre de motifs de notre quatrième groupe se rencontre sur des vases des groupes I et III. Par exemple, les motifs nos 1, 2 et 5, de notre I<sup>er</sup> groupe (fig. 19), qui subsistent sur des vases de notre IV<sup>e</sup> groupe (fig. 23), motifs 1, 2, 7 et 8. Le motif dit « en échelle » de notre premier groupe (fig. 19) se retrouve sur les vases des II<sup>e</sup> et IV<sup>e</sup> groupes (fig. 19, n<sup>o</sup> 4 et fig. 23) ; sur ce dernier, son aspect est différent, sa facture plus soignée.

Il apparaît que les motifs en forme d'arc ainsi que certains motifs pleins ne se rencontrent que sur des vases du quatrième groupe, de même que les remplissages d'angles.

Au point de vue de l'ornementation générale, il apparaît également de façon évidente que la coloration a subi une transformation importante puisque la peinture géométrique brune qui, sur les vases appartenant aux types qui nous semblent les plus anciens, était appliquée fréquemment sur des fonds rouges, se rencontre presque exclusivement sur fond blanc sur les vases de « type Roanne ». Il semblerait cependant qu'une certaine contemporanéité existe entre les vases des quatre groupes mais les types de transition sont abandonnés pour le bol de « type Roanne », sur lequel nous voyons apparaître de nouveaux procédés de décoration ainsi qu'une floraison de motifs et thèmes ornementaux.

## VII. — LA CÉRAMIQUE COMMUNE

Nous entendons par ce terme l'ensemble de la poterie trouvée sur le site, à l'exclusion de la céramique sigillée, des amphores et des vases peints. Nous avons adopté pour les poteries ne possédant ni engobe, ni couverte, un classement fondé sur les définitions techniques des pâtes<sup>135</sup>, en divisant celles-ci en deux catégories : les pâtes cuites à feu réducteur, caractérisées par une coloration allant du gris au noir (céramiques carbonifères) ; les pâtes cuites à feu oxydant, caractérisées par des colorations ocre ou rouges (céramiques oxydées). Dans chacune de ces catégories, nous avons considéré la nature des pâtes en distinguant les pâtes fines et les pâtes grossières.

a) *La céramique fine ardoisée* : cuite à feu réducteur et dont la pâte, de teinte gris clair, est recouverte d'un lustre de couleur gris ardoise. La majeure partie des céramiques de ce groupe est composée d'une série très définie de plats et d'assiettes, qui ne se retrouvent dans aucun autre type. Ce matériel, de tradition celtique, est encore important dans cette zone<sup>136</sup> alors que, dans des sites plus récents, il a totalement disparu<sup>137</sup>. (Fig. 27, 28, 29).

1<sup>o</sup> *Plats et assiettes* : A) Les pièces de ce type sont constituées par des séries de plats et d'assiettes à fond plat aux formes pures, toujours exemptes de décoration. Les rebords aux lignes arrondies et aux parois obliques ne présentent pas de moulures (fig. 27 n<sup>os</sup> 1 à 9), sauf les plats creux dont les rebords amincis sont renforcés à leur sommet par un bourrelet circulaire retombant à l'extérieur (fig. 27, n<sup>os</sup> 10 et 11). Dans ce dernier type, il convient de noter quelques rares exem-

(135) J. CABOTSE, *Essai de classification de la céramique « commune » gallo-romaine de la « Nouvelle Poste », à Roanne*, dans *Celticum III*, 1961.

(136) Ce type de rebord se retrouve aussi bien à Aulnat-Sud qu'à Gergovie. Cf. J.-J. HATT, *op. cit.*, n. 126, p. 159.

(137) Nous citerons en comparaison le chantier de fouilles de « Roanne-Cadore », situé à quelques centaines de mètres de la Nouvelle Poste et dont le matériel, datant de la période Claude-Néron, ne comporte pas ce type de céramique.

plaires dont le fond est orné sur sa face externe de spires hélicoïdales exécutées au peigne. Ces plats présentent un fond rectiligne portant sur toute la surface ou reposant sur un pied circulaire<sup>138</sup> (fig. 27, nos 12 à 15). Parmi ces fonds à pied, nous remarquons l'existence de « plateaux » constitués uniquement d'un disque circulaire monté sur bourrelet ; ces plateaux ont été soit obtenus par moulage d'un plat privé de son rebord (fig. 27, n° 14), soit fabriqués spécialement. Sur un exemplaire de ce dernier type, nous observons la présence d'un graffite (fig. 27, n° 15 et au-dessous).

B) Il existe, bien qu'en moindre quantité, plusieurs exemplaires de coupes à fond conique. Certains rebords de ces coupes s'apparentent à ceux du type précédent (fig. 28, nos 4 et 5) mais la plupart sont beaucoup plus arrondis à leur sommet et s'infléchissent sur l'intérieur du vase (fig. 28, nos 2 et 3). Dans cette dernière forme de coupe, nous relevons parfois sur la face interne un décor grossier exécuté au lissoir<sup>139</sup>.

II° *Les cruches ansées* : de forme globulaire à parois fines et non moulurées, elles sont entièrement décorées de motifs linéaires exécutés au lissoir. Des bandes lissées horizontales, renforcées d'une légère incision, délimitent les différents registres. Le décor est exécuté sommairement et de manière irrégulière (fig. 28, nos 6 et 7).

III° *Les vases à large ouverture* : c'est dans ce dernier type que nous trouvons le plus de fantaisie dans l'exécution des formes. Ces vases possèdent des cols très dégagés et largement ouverts. Ils sont presque toujours décorés de traits au lissoir assez irréguliers (fig. 40, n° 8). Comme dans le cas des cruches, les motifs décoratifs se bornent à un enchaînement de traits verticaux, horizontaux et chevrons. Un vase nous a fourni un décor composé de losanges exécutés à la molette. Là encore, le travail est grossier. Bien que de forme conique, les fonds sont toujours mal exécutés, soit que le potier ait renforcé exagérément la jointure du corps du vase avec le fond (fig. 29, n° 3), soit que, dans l'exécution du cône, ayant trop aminci le centre, il ait été obligé de le terminer par une sorte de « bouton » servant de renforcement (fig. 29, n° 2).

Il semble cependant que l'évolution des techniques soit inégale et certains exemplaires, par ailleurs mieux travaillés et mieux lissés, présentent des fonds coniques d'une évolution certaine (fig. 29, n° 4). Ce type de vase semble donc marquer la transition entre le fond plat traditionnel, lourd et fragile (fig. 29, n° 1) et le fond conique, qui, alliant la résistance au choc et à la pression, permet de donner plus de légèreté à l'ensemble de la pièce en affinant les parois depuis la base (fig. 29, n° 5).

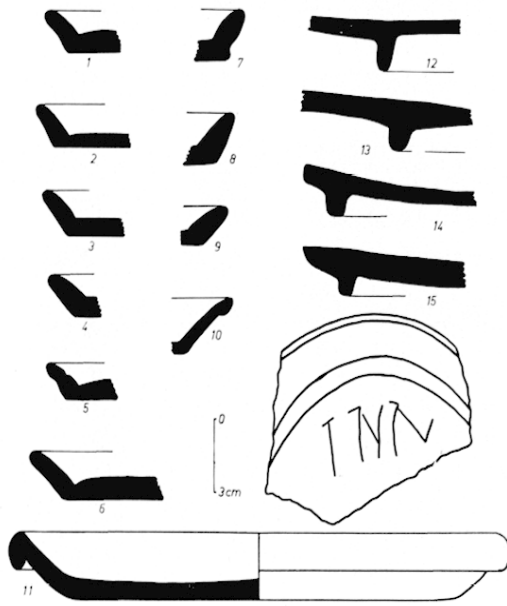
Notons encore la présence de quelques tessons de gobelets à parois fines, décorés à la molette (fig. 29, n° 6).

b) *La céramique fine noire* : procédant d'une technique de fabrication identique à celle de la céramique ardoisée, ce type de poterie se caractérise par une fumigation intense de la pâte, qui a pour effet de recouvrir les vases d'une pellicule d'un noir brillant que le lissage rend particulièrement profond. D'une manière générale, outre sa teinte caractéristique, ce groupe diffère du précédent par la fantaisie de ses formes et par l'importance de son décor<sup>140</sup> (fig. 41, nos 4, 6, 8, 9). Il semble que, contrairement à la céramique ardoisée, qui procède directement du type traditionnel, celle-ci ait ressenti plus profondément l'influence italique. (Fig. 29, n° 7, fig. 30 et 31).

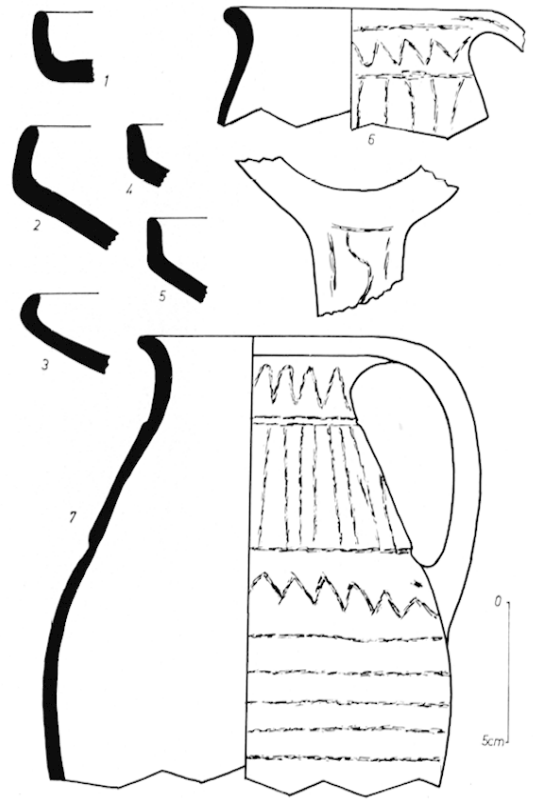
(138) Ces deux types de fond se retrouvent semblablement et dans la même proportion à *Bibracte* : « ... les assiettes se divisent en plusieurs catégories. Les unes sont entièrement plates avec un rebord de deux centimètres de haut ou légèrement incliné en dehors ; d'autres au contraire, en nombre au moins égal, reposent sur une base circulaire en saillie évidée... » (BULLIOT, *Fouilles du Mont-Beuve*, 1899, I, p. 183).

(139) Cette décoration est fréquente sur les céramiques de l'usine à gaz de Bâle. Cf. E. MAJOR, *op. cit.*, n. 16, pl. XIII.

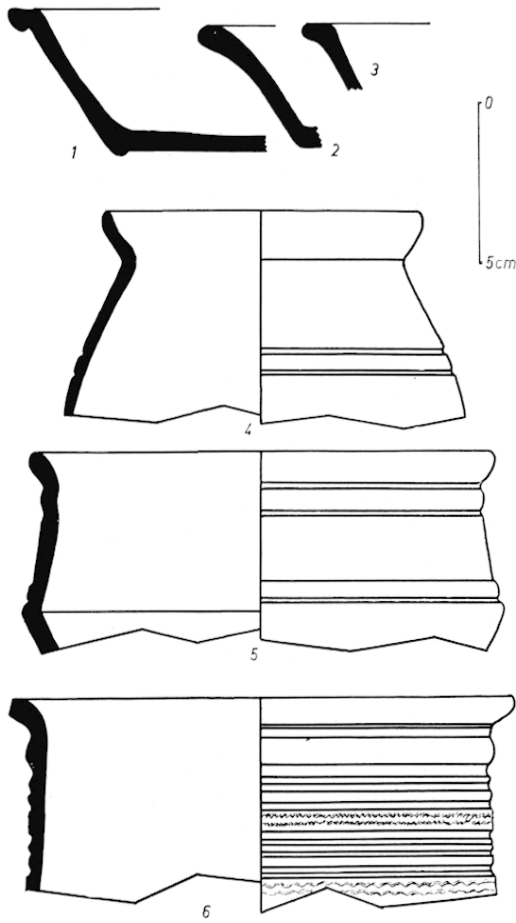
(140) On note souvent l'utilisation d'un décor au peigne traditionnel exécuté avec finesse. Voir fig. 41, n° 4 en comparaison avec les décors de Stradonitz, cf. Piè, *op. cit.*, n. 105, pl. LII.



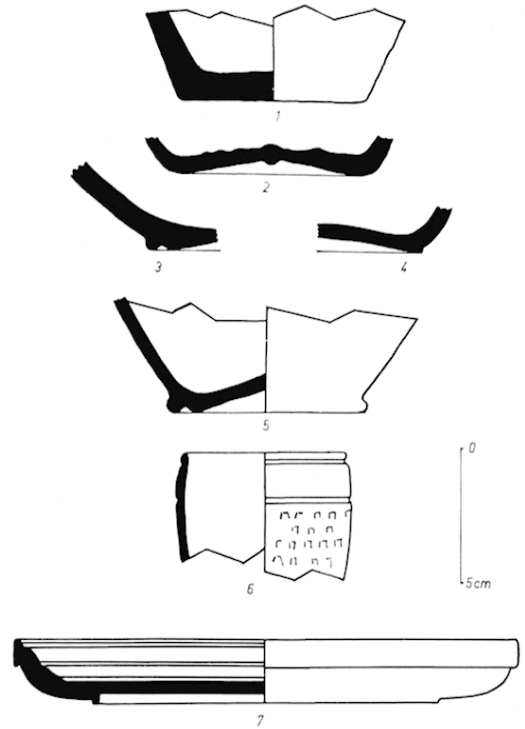
27. Plats et assiettes en céramique fine ardoisée.



28. Rebords de plats et cruches en céramique fine ardoisée.



30. Céramique fine noire.



29. Céramique fine ardoisée, et noire (n° 7).

1° *Plats et assiettes* : plus élancés de formes et d'allure plus légère, ces plats présentent des parois galbées presque toujours renforcées en leur sommet par une surépaisseur ou un rebord (fig. 30, nos 1, 2, 3). D'autres, inspirés directement de l'art italique, reproduisent des formes de céramique sigillée (fig. 29, n° 7).

II° *Les vases à large ouverture* : traités plus soigneusement que les vases ardoisés, les vases globulaires de ce type voient disparaître de leur panse les traits de lissage grossiers et asymétriques pour ne laisser subsister que des incisions fines et régulières (fig. 30, n° 4). D'autres vases carénés ou à parois cylindriques utilisent, parfois avec outrance, les décors moulurés (fig. 30, nos 5 et 6).

Il convient de remarquer la courbure de la plupart des lèvres des cols de ces vases (fig. 31, nos 1 à 5) et de noter la présence de quelques gobelets à parois fines en pâte non lissée mais dont les saignées concentriques sont mises en valeur par un trait de lissage (fig. 31, n° 6). Les cruches ansées sont toujours absentes dans ce genre de céramique.

c) *La céramique grossière carbonifère* : elle représente la part la plus importante dans l'ensemble de la poterie carbonifère recueillie sur le site. Constituée à partir d'une pâte siliceuse à gros grains apparents, elle est généralement mal travaillée. La poterie est montée sans l'aide du tour et seul le col a subi parfois un début de lissage. (Fig. 32 et 33).

Le décor est exceptionnel : quelques rares exemplaires ont la base du col soulignée de lignes incisées et de décors poinçonnés ; ces derniers sont la plupart du temps illisibles (fig. 40, nos 4, 5, 6, 7 ; fig. 41, nos 3, 5 et 5A). Très souvent, la base des cols est recouverte d'un enduit de mica sur une largeur de un ou deux centimètres.

La plus grande partie de ce lot, soit environ 70 %, est composée de vases ovoïdes à fonds plats dans lesquels nous distinguons deux techniques différentes :

1° une série de vases de tradition purement celtique dont le col est constitué par un renflement léger de la panse qui s'infléchit en courbe régulière et généralement peu prononcée vers l'extérieur (fig. 33, nos 1 à 7). Quelques panses sont agrémentées d'un décor balayé très grossier. De rares exemplaires, dont le col possède à sa base un décor ondulé, sont à classer dans la catégorie des « poteries charbonneuses », le carbone à l'état granulaire ayant été employé comme dégraissant ;

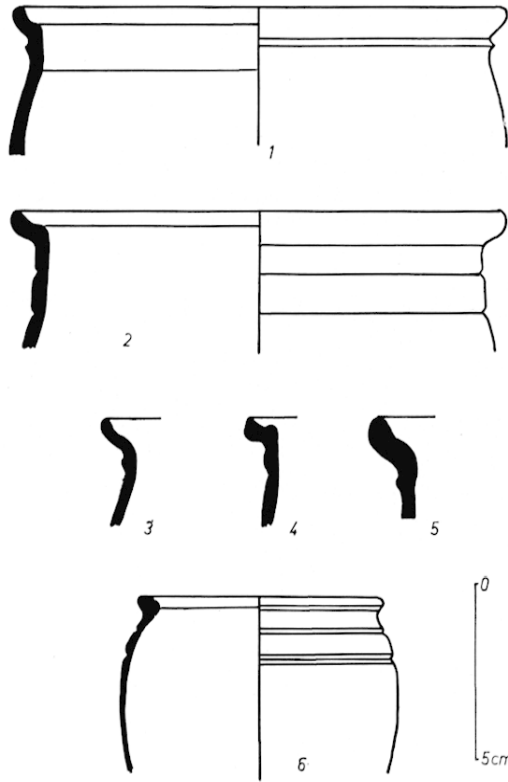
2° une deuxième série, de loin la plus importante, représente une technique plus évoluée où le rebord du col, généralement plus épais que dans la catégorie précédente, est nettement évasé vers l'extérieur, formant ainsi un angle important avec la panse (fig. 33, nos 8 à 13). Bien que ces vases soient toujours très grossiers, le col, sur la face externe, a subi un lissage plus soigné. La face interne est toujours moulurée par une ou, plus souvent, deux saignées concentriques. La jointure du col et de la panse est habituellement soulignée par un léger épaulement. Bien que de dimensions et d'exécution différentes, ces vases présentent entre eux une parenté indéniable. Il semble que nous trouvions là les effets de l'influence romaine sur la céramique traditionnelle.

D'après la statistique de densité que nous avons faite sur l'ensemble de la céramique carbonifère grossière (fig. 32), nous constatons que les vases globulaires y entrent pour 69 % et que, dans ce pourcentage, les vases purement celtiques ne représentent que 11 %. Les 31 % restants renferment des types divers que nous décrivons ci-après :

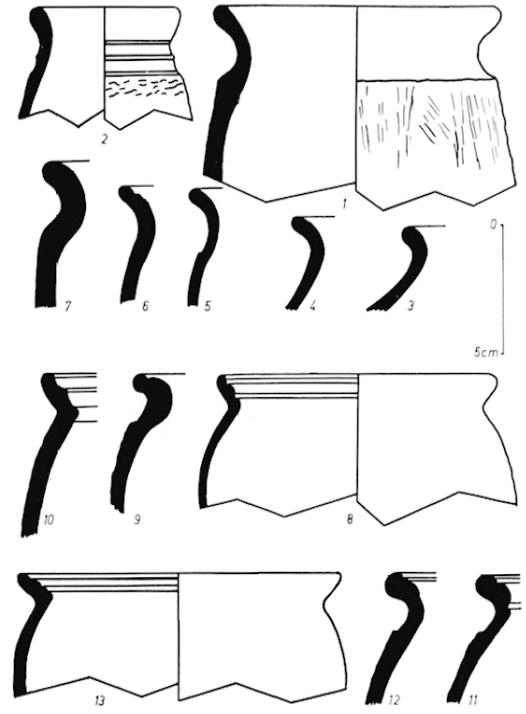
1) les jattes carénées (fig. 34, nos 1 et 2), de tradition celtique<sup>141</sup>, dont le col plus ou moins rabattu présente parfois, sur le dessus et à la base, des saignées excentriques :

(141) Types semblables à ceux d'Aulnat-Sud, cf. J.-J. HATT, *op. cit.*, n. 126, fig. 8, p. 161.

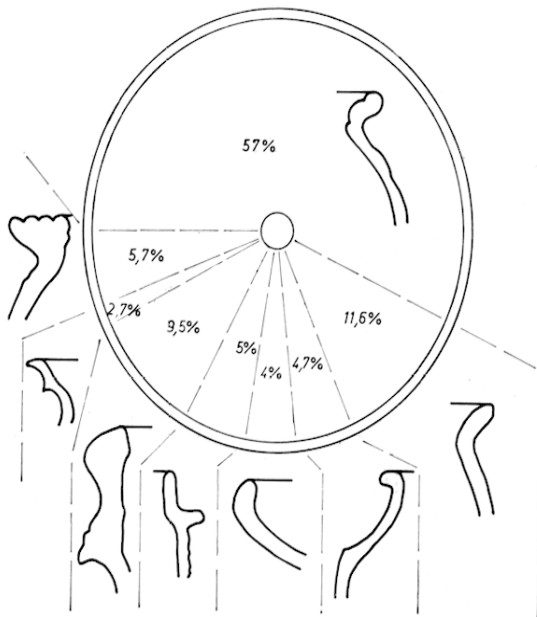




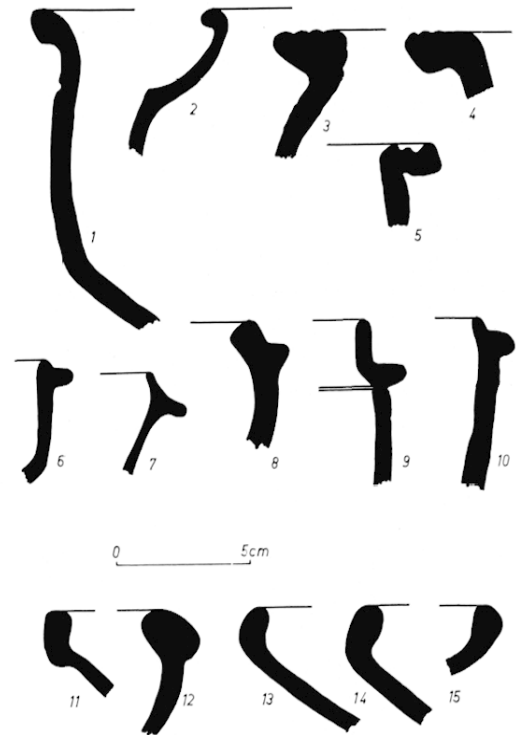
31. Rebords de vases en céramique fine noire.



33. Céramique grossière carbonifère.



32. Répartition de la céramique grossière carbonifère.



34. Céramique grossière carbonifère.

2) les *dolia*, dont le col large, épais, à rebord horizontal est orné de deux ou trois cercles concentriques (fig. 34, n<sup>os</sup> 3 à 5) ;

3) les écuelles creuses à rebord rentrant (fig. 34, n<sup>os</sup> 11 à 15), de facture typiquement traditionnelle<sup>142</sup>, dont certains types se retrouvent dans la céramique fine carbonifère ;

4) les marmites, dont le col, parfois à peine marqué, est dans le prolongement du départ de la panse : souvent déporté vers l'intérieur, il en est séparé par une épaisse moulure extérieure (fig. 34, n<sup>os</sup> 6 à 10) ;

5) les grands cuiviers, dont la base du col est ceinturée d'un boudin d'argile écrasé à espacements réguliers à l'aide du pouce. Le rebord extérieur de l'une de ces pièces porte un estampage circulaire dans lequel est inscrite une croix en relief (fig. 40, n<sup>o</sup> 3) ;

6) un type de vase de facture relativement plus fine, dont le rebord du col, mince et peu accentué, est amené par une suite de moulurations successives. Bien que mal lissés, ces vases sont très réguliers et dénotent par leur forme, comme dans leur exécution, une certaine recherche (fig. 38, n<sup>os</sup> 5 à 9).

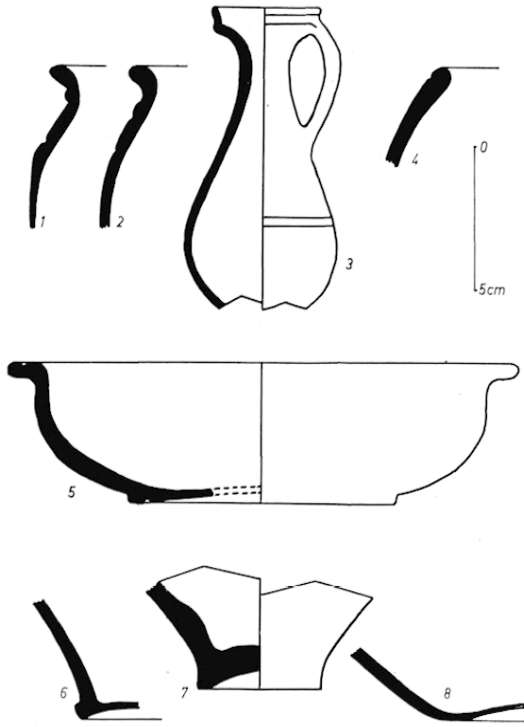
d) *La céramique fine oxydée* (fig. 35 et 36) : poteries cuites à feu oxydant ; la coloration de la pâte peut varier du jaune clair au rouge brique. En fait, l'ensemble du matériel est fabriqué à partir d'une argile fine, à basse teneur en fer, de qualité toujours égale qui donne une coloration homogène jaune rosée habituelle aux céramiques locales. Cependant, certains vases, enduits extérieurement d'un revêtement de couleur marron, sont faits d'une pâte à forte teneur en oxyde de fer et présentent à la cassure une coloration rouge foncé, ce qui laisse supposer une production extra-régionale. Ces poteries comportent rarement une décoration. Celle-ci se rencontre principalement sur des gobelets à parois fines agrémentées à la molette d'un décor en palmettes. Ces gobelets, communs à la Tène III, sont assez rares dans ce type de céramique car, dans la majorité des cas, ils sont cuits en feu réducteur et présentent une coloration gris foncé. Ces palmettes sont parfois employées conjointement avec une décoration composée de traits parallèles exécutés à la barbotine (fig. 41, n<sup>os</sup> 7, 12, 12A et 13).

La plus grande partie du matériel est constituée par des flacons à liquide, à goulot mouluré munis d'une anse trifide (fig. 35, n<sup>os</sup> 1 à 6). La forme de ces flacons est constante et leur volume sensiblement semblable ; seules, apparaissent nettement les différences de décoration des cols (notons que le goulot était fabriqué à part, puis rattaché au vase et à l'anse au dernier stade de montage). En dehors de ces flacons, le reste du matériel ne représente que quelques vases de formes diverses (fig. 35, n<sup>os</sup> 1 à 5), aux rebords bien accentués, soigneusement tournés et lissés ; la plupart se ressentent de l'influence italique.

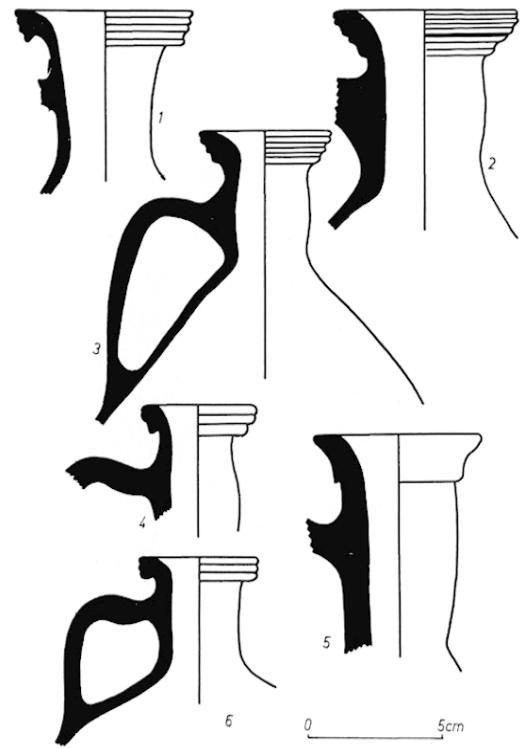
Cette influence marque aussi les fonds qui se présentent toujours, soit avec l'intérieur horizontal et l'extérieur concave et, dans ce cas, la liaison de la panse et du fond est souvent soulignée par un bourrelet de renforcement (fig. 35, n<sup>os</sup> 6 et 7), soit avec l'intérieur et l'extérieur formant une voûte dont la périphérie vient se perdre dans le départ de la panse (fig. 35, n<sup>o</sup> 8). La plupart du temps, le fond conserve une épaisseur égale à celle des parois.

e) *La céramique grossière oxydée* : elle représente une part importante de la récolte. La pâte hétérogène contenant de gros grains de quartz est très semblable comme texture à celle de la céramique « grossière fumigée ». Cependant, outre les différences techniques qui

(142) J.-J. HART, *ibidem*, p. 159, fig. 6 et PICÉ, *op. cit.*, n. 105, pl. LI, n<sup>o</sup> 11.



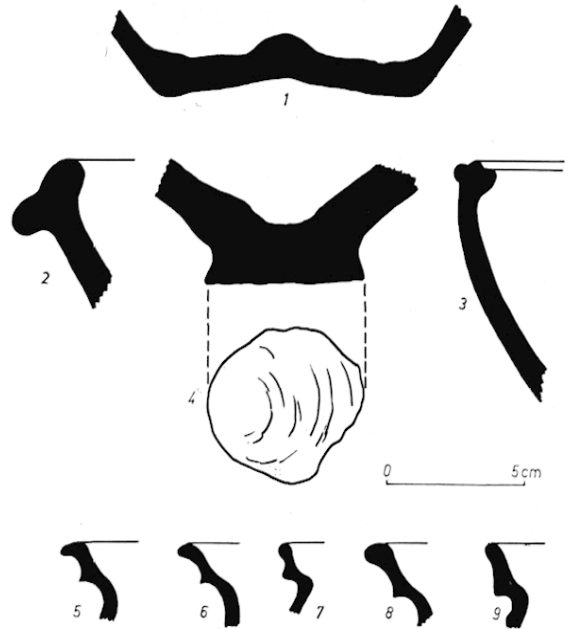
35. Céramique fine oxydée.



36. Flacons à liquide en céramique fine oxydée.



37. Céramique grossière oxydée.



38. Céramique grossière oxydée.

séparent ces deux pâtes, l'étude des formes fait apparaître pour l'ensemble un pourcentage de céramique plus évoluée, très empreinte de l'influence romaine. Les types sont peu nombreux et la majorité du matériel est constitué, d'une part, de *dolia* à rebords épais et horizontaux (fig. 37 n<sup>os</sup> 1 à 7), d'autre part, de vases ovoïdes à col épais et évasé sur l'extérieur (fig. 37, n<sup>o</sup> 8). Ces derniers, semblables aux vases décrits comme « céramique grossière carbonifère », possèdent toujours deux moulures à l'intérieur du col ; celui-ci, lissé ou non, a parfois été enduit de mica. (Fig. 37 et 38).

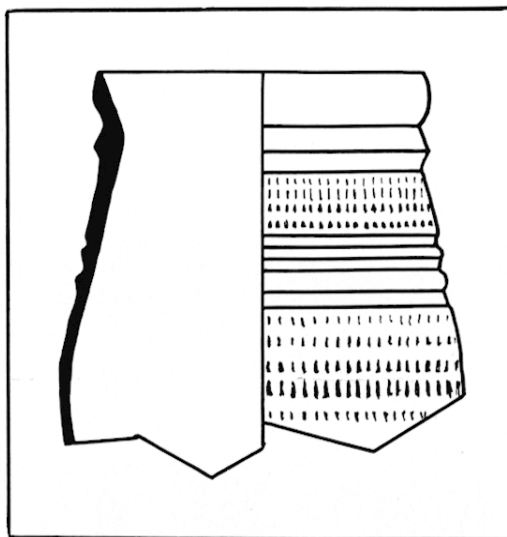
Ce genre de poterie ne possède pas de décors.

Les types particuliers sont représentés par un très faible pourcentage de vases de formes diverses (fig. 37, n<sup>os</sup> 9 et 10 ; fig. 38, n<sup>os</sup> 2 et 3), dont certains, de tradition celtique<sup>143</sup>, possèdent à la base du col un décor poinçonné (fig. 37, n<sup>o</sup> 12).

Les fonds sont toujours grossiers et mal exécutés. On distingue cependant une évolution depuis le fond plat, généralement de faible épaisseur par rapport aux parois (fig. 37, n<sup>o</sup> 11), jusqu'à quelques timides essais tendant à donner une certaine conicité à la face externe du fond, afin de le rendre moins fragile et permettant un allègement de l'ensemble du vase. L'intérieur du fond restant rectiligne, l'artisan a été obligé, la plupart du temps, d'en rehausser le centre par un « bouton » de renforcement pour pallier un amincissement excessif (fig. 38, n<sup>o</sup> 1). Une autre technique, propre à la céramique grossière, consiste à exécuter un fond de diamètre étroit mais de forte épaisseur. La face externe des fonds de ce type porte toujours des traces de découpage exécuté avec un fil souple (fig. 38, n<sup>o</sup> 4). Cette technique laisse supposer que, le vase une fois terminé et encore en place sur le plateau du tour, l'ouvrier sectionnait le pied (à l'aide d'une ficelle par exemple) dans sa partie la plus étroite, ce qui lui permettait d'obtenir des vases à pied étroit tout en opérant le montage sur une base large et mieux assise.

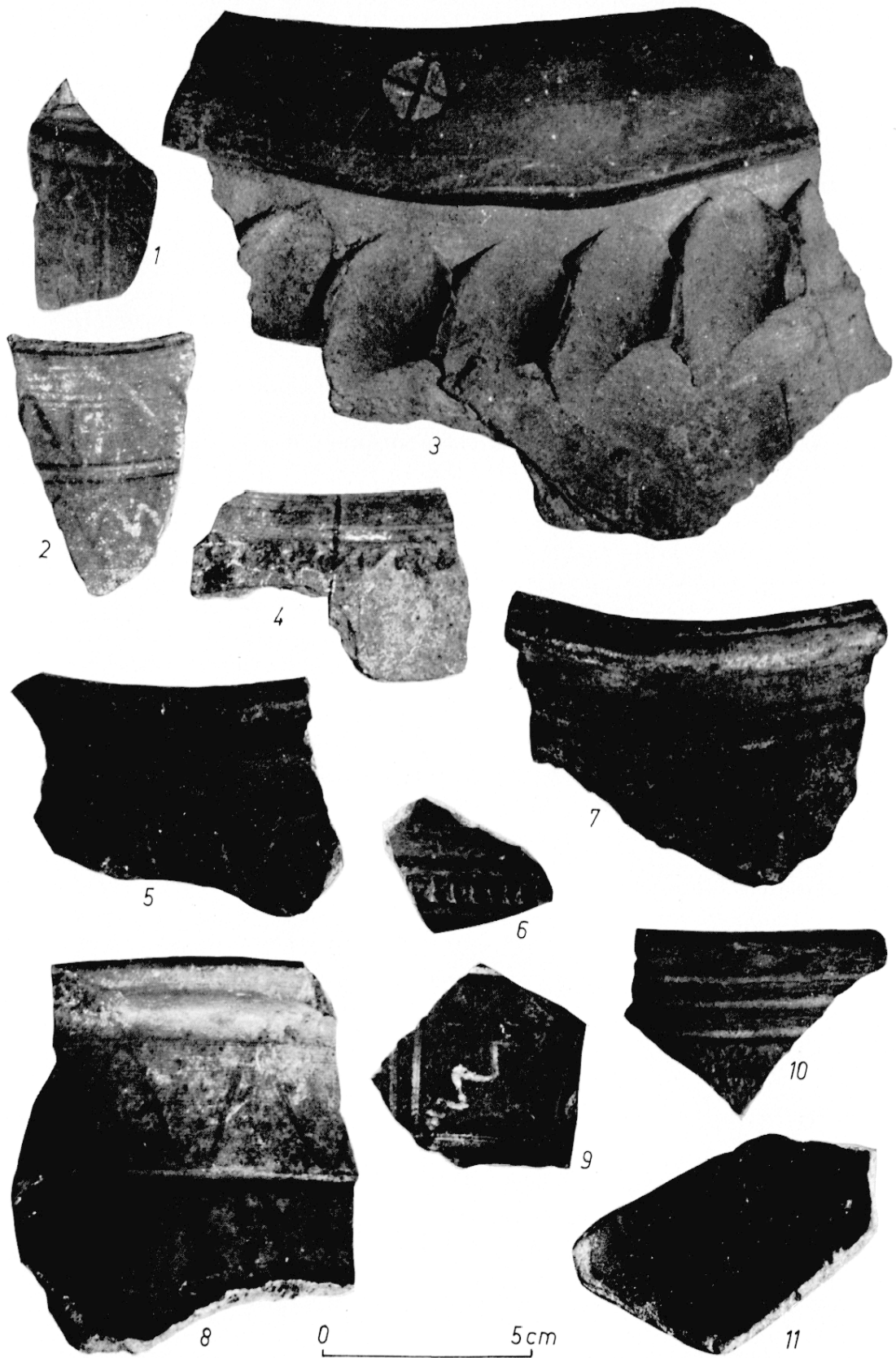
f) *La céramique de type particulier* : n'entrant dans aucune des catégories précédemment décrites, ces poteries, fabriquées à partir de pâtes fines, sont d'une exécution soignée et possèdent presque toujours un revêtement coloré sur leur surface.

Un type bien défini affecte la forme de gobelets coniques (fig. 39), à parois fines, en pâte ocre clair. La face interne est revêtue d'une couche d'enduit rouge-marron tandis que la face externe est colorée en beige foncé : cette dernière face est décorée de motifs géométriques (bâtonnets, triangles effilés, chevrons) exécutés en creux ou en relief à l'aide d'une molette. Les différents registres moletés sont séparés par des moulures circulaires lissées. Un autre type, dont nous possédons peu de fragments, comprend des vases à parois fines, sans revêtement, dont la pâte, à forte teneur en fer, est de couleur rouge-mat.

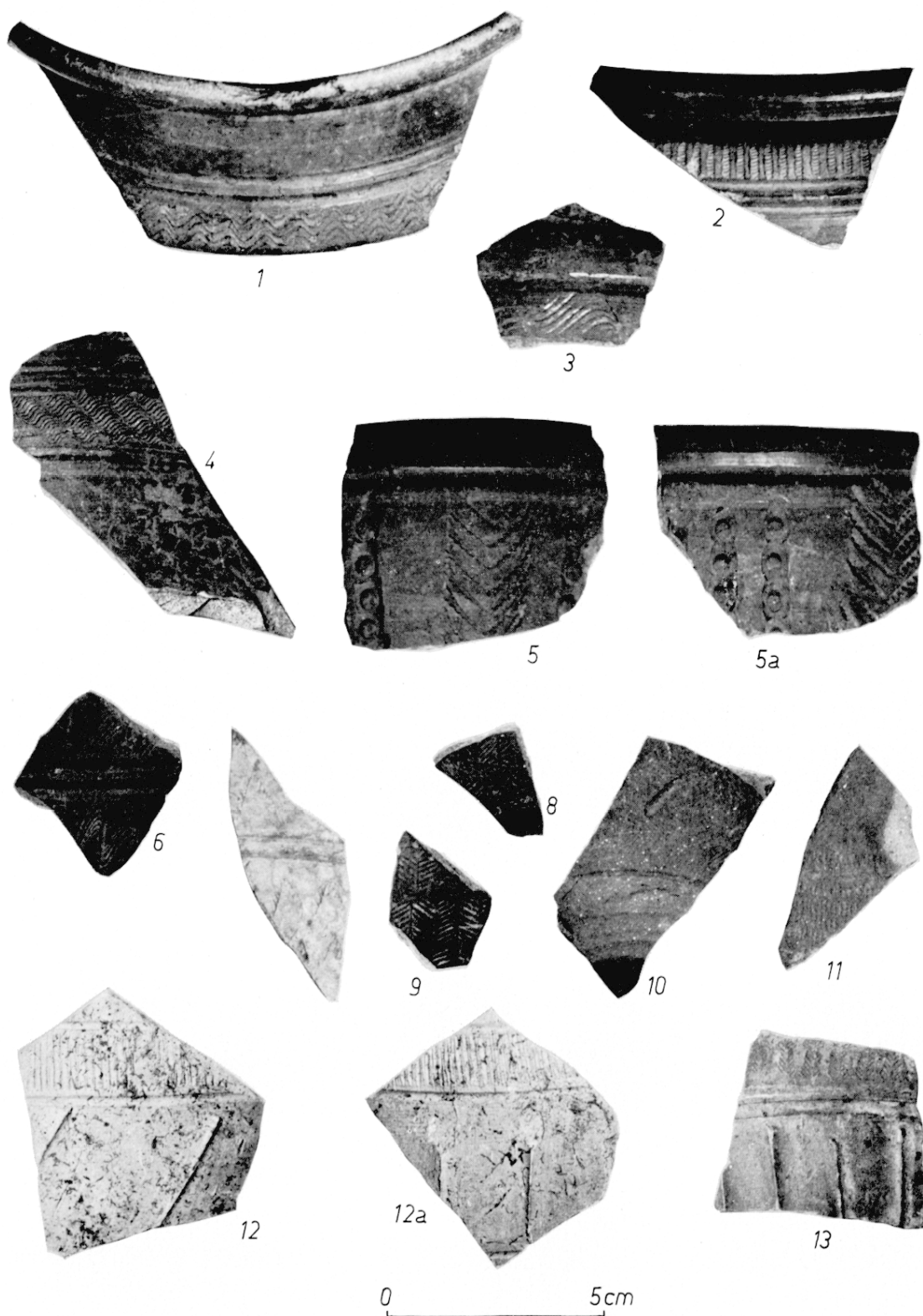


39. Vase à revêtement coloré.

(143) Types semblables à ceux de l'usine à gaz de Bâle, cf. E. MAJOR, *op. cit.*, n. 16, pl. VII.



40. Décors sur les différents types de céramique commune.



41. Décors sur les différents types de céramique commune.

Ces poteries sont décorées de motifs simples (par exemple des lignes pointillées), exécutés à la molette. Un tesson montre une série de petits triangles incisés qui ressemblent par leur disposition aux motifs des gobelets d'Acq.

Quelques vases à fond étroit ont leur partie inférieure, sur la face externe et sur une hauteur de 2 à 3 cm, revêtue d'un enduit ocre rouge ; la panse est décorée de chevrons entremêlés ou de palmettes<sup>144</sup>. D'autres, du type « peau de crapaud », sont revêtus intérieurement et extérieurement d'un vernis marron foncé<sup>145</sup>.

## VII. — LE VERRE

Les seuls débris que nous possédions viennent d'une sorte de « bol », d'un diamètre au col de 0,18 m. Son état très fragmentaire ne permet pas une reconstitution exacte de la forme, que l'on peut néanmoins apparenter au type 383 de Kisa<sup>146</sup>, avec la différence que notre pièce possédait probablement un fond rond. D'épaisseur faible à l'amorce du col (environ 0,001 m), celle-ci augmente régulièrement vers la base, qui a une épaisseur moyenne de 0,003 m. Le col, finement travaillé, est du type ourlé en dehors<sup>147</sup>. Le verre, bleu verdâtre, est transparent et présente peu d'irisation. Il ne laisse apparaître ni filandres, ni nodules et contient peu de bulles d'air. Par sa technique, cette pièce s'apparente au type Romain I de Morin Jean<sup>148</sup>.

\* \*

L'analyse du matériel recueilli apporte un certain nombre d'éléments inédits à la connaissance du passé local, ne serait-ce que par la preuve qu'elle fournit, que la ville de *Rodumna*, communément considérée comme un bourg pauvre et sans importance, possédait une occupation dense sur un périmètre dont les dimensions sont mises en valeur par plusieurs chantiers en cours d'étude. La présence d'imitations de céramiques campaniennes et d'une série de céramiques communes, que nous datons avec une certaine précision de la fin de l'Indépendance gauloise, sont des faits nouveaux qui font reculer de quelques années l'origine de la bourgade qui devait devenir *Rodumna*. Prise dans son ensemble, la céramique commune présente un mélange intime de vases purement celtiques, mêlés à des poteries fortement marquées par des apports italiques, avec toutes les nuances allant de l'une à l'autre technique.

Il semble donc évident que nous nous trouvons en présence d'un site subissant les premières influences des techniques romaines et ce fait est d'autant plus intéressant qu'il nous permet de suivre, dans les modifications profondes que vont subir les arts de l'argile, les efforts des céramistes gaulois pour s'adapter à la mode nouvelle. En fait, cette mode

(144) E. RITTERLING, *op. cit.*, n. 35, pl. XXXIII, type 28 A.

(145) R. PÉRICHON, *Observations sur quelques vases sablés découverts à Roanne*, à paraître.

(146) A. KISA, *Das Glas im Altertum*, I-III, 1908, pl. G.

(147) MORIN JEAN, *La verrerie en Gaule sous l'Empire romain*, 1913, p. 30.

(148) Période d'Auguste à la fin de la dynastie des Antonins, cf. MORIN JEAN, *op. cit.*, n. 147, p. 7.

touche d'abord à la céramique fine alors que la céramique grossière, par définition strictement utilitaire, reste beaucoup plus traditionnelle. Pour cette dernière, nous avons dressé une statistique des formes, pensant que des études ultérieures permettront de mieux percevoir cette lente évolution.

La datation précise de la céramique sigillée, ses diverses densités selon les périodes d'importation ou d'utilisation, apportent également des indications qui facilitent l'étude des autres vestiges.

La grande quantité de céramiques peintes fournie par ce site représente un apport à l'étude des vases peints roannais et offre la possibilité, compte tenu des trouvailles anciennes, de dresser une première classification des décors et des formes permettant de suivre l'évolution de ce type de vase. On constate, en particulier, des importations de céramiques peintes qui se distinguent des productions locales de façon évidente. L'abondance des productions peintes locales est également à noter dans un milieu spécifiquement gallo-romain.

Le site lui-même, placé à la périphérie de l'habitat, est peu éloquent. Les poches contenant les vestiges ont été peu étudiées mais la densité du matériel recueilli sur cette vaste superficie et sa datation permettent de supposer une occupation très dense des lieux depuis la période augustéenne jusqu'au milieu du 1<sup>er</sup> siècle après J.-C. Ce dernier fait n'est pas nouveau et Joseph Déchelette l'avait lui-même constaté dans ses fouilles de la nécropole de la rue Saint-Jean ainsi que dans celles entreprises à l'emplacement du Collège Saint-Joseph. On est surpris de la décadence anormale de la cité dès la fin du 1<sup>er</sup> siècle. Faut-il supposer, comme l'a fait Joseph Déchelette, que le commerce des officines arvernes de terre sigillée, qui s'effectuait par la vallée de l'Allier, a fait cesser les importations de céramiques du Sud de la Gaule et délaisser une route commerciale du Rhône à la Loire passant par Roanne ? Ou bien faut-il attribuer cette décadence à quelque fait politique ? Les travaux en cours devraient apporter quelques éclaircissements sur cette question.

Jean CABOTSE et Robert PÉRICHOX.